

Franc fort et compétitivité

avenir spécial

- 2 _ Editorial
- 3 _ 10 thèses
- 4 _ Politique monétaire
- 6 _ Indépendance de la BNS
- 8 _ Marché du travail
- 10 _ Dilemme de l'immigration
- 12 _ Pouvoir d'achat
- 14 _ Industrie de l'exportation
- 16 _ Stratégie énergétique
- 17 _ Pétrole à bas prix
- 19 _ Imposition
- 20 _ Réglementation
- 22 _ Secteur du bâtiment
- 24 _ Tourisme
- 26 _ Prévoyance vieillesse
- 28 _ Rentes AVS
- 30 _ Taux d'intérêt négatifs
- 32 _ Politique de la concurrence
- 34 _ Absence de vision politique
- 36 _ Défis et opportunités
- 38 _ Réformes

Fardeau et opportunité

Poster en supplément



Gerhard Schwarz

Directeur Avenir Suisse

C'est le fruit d'une expérience de dizaines d'années : depuis l'abandon du système de taux de change fixes en 1971, la Suisse a connu une appréciation presque continue de sa monnaie face aux devises de référence, le dollar et l'euro (auparavant, le Deutsche Mark). La compétitivité des biens et services produits en Suisse en matière de prix a ainsi toujours été sous pression. Toutefois, l'économie suisse a su se maintenir à un niveau exceptionnel.

Cela a été possible grâce à une stratégie à trois volets des entreprises, soutenue par les partenaires sociaux. Elles ont augmenté leur productivité, au point de rattraper en partie la hausse des prix due au taux de change. Elles se sont axées sur l'innovation et ont maintenu l'attractivité de leurs produits et services malgré des prix élevés. Et elles ont globalisé la chaîne de production de valeur et ont déplacé à l'étranger les parties sensibles aux variations de prix. La politique est restée en marge, aidant ci et là à l'établissement de conditions-cadres favorables, mais faisant dernièrement plus souvent le contraire.

L'abrogation du taux plancher du franc le 15 janvier 2015 ne s'inscrit pas dans cette expérience. A travers elle, la valeur extérieure du franc, qui avait auparavant augmenté continuellement, bien qu'avec des fluctuations, a fait l'objet d'un renforcement massif. Face à cela, les stratégies décrites ne constituent qu'une réponse limitée. Elles ne peuvent pas porter leurs fruits du jour au lendemain. Cela signifie que les entreprises devront vivre à long terme avec des marges réduites et une lutte plus intense sur les marchés.

Mais cela signifie aussi que la politique est appelée à utiliser sa chance, non pas avec des mesures de relance et des programmes de soutien, mais avec des améliorations bien plus simples de la qualité de la place économique : la promotion du changement structurel, des dérégulations judicieuses, la diminution et la simplification des impôts, davantage de transparence des coûts pour les activités étatiques et, avant tout, le retour de l'Etat à la fiabilité et à la stabilité.

Compétitivité et franc fort

Les articles de cette publication montrent comment la politique et l'économie peuvent réagir à la forte appréciation du franc par des mesures judicieuses de politique économique et de politique d'entreprise.

01_ Une BNS indépendante assure la stabilité

L'indépendance de la banque centrale est le meilleur garant de relations monétaires stables à long terme, et l'un des principaux attraits de la place économique suisse.

Pages 4, 6

02_ Une monnaie forte accélère le changement

L'économie et particulièrement le secteur des services sont sollicités afin de participer activement à la transition vers une plus haute valeur ajoutée. Seules les offres les plus qualitatives et innovantes peuvent assurer la prospérité de la Suisse à long terme.

Pages 8, 24, 36

03_ Une forte interdépendance internationale est un atout

De nombreux intrants sont importés de l'étranger par l'industrie, réduisant ainsi ses coûts de production. Page 14

04_ L'accès au marché européen est un point central

La préservation d'un accès au marché européen demeure d'une importance capitale.

Pages 4, 32

05_ Le libre-échange renforce la concurrence

Une ouverture conséquente du marché dans le domaine agricole, p. ex. l'application du principe du Cassis de Dijon, et le renforcement rapide des accords de libre-échange renforcent aussi la concurrence intérieure.

Pages 12, 32

06_ Les plans de relance sont néfastes

Des mesures étendues de politique conjoncturelle ne sont ni nécessaires, ni prometteuses. Avec l'assurance chômage et le frein

à l'endettement, la Suisse dispose de deux stabilisateurs du système efficaces et automatiques. Pages 4, 6

07_ Les réglementations freinent la croissance

Des coûts administratifs à hauteur de 5 % du PIB pourraient être économisés avec une réduction rapide des réglementations – par des calculs standardisés, une autorité de contrôle indépendante et des objectifs de réduction clairs. Pages 20, 22

08_ L'imposition du capital consomme de la substance

Les taux d'intérêt négatifs et les impôts sur la fortune entament le patrimoine et réduisent les incitations à l'investissement. Un impôt sur la consommation étendu serait plus sensé. Page 19

09_ Financer durablement les assurances sociales

Pour une stabilité sociale à long terme, il faut veiller à la viabilité financière des assurances sociales. L'âge de la retraite devrait être couplé à l'espérance de vie. Pages 26, 28

10_ Les consommateurs sont plus riches en termes réels

Les citoyens ne sont pas seulement des employés, mais aussi des consommateurs. En tant que tels, ils font partie des gagnants du franc fort, car ils disposent d'un plus grand pouvoir d'achat qu'auparavant pour le même salaire. Page 12

Actions extraordinaires en période exceptionnelle

L'introduction de taux d'intérêt négatifs et la suppression du cours plancher de 1,20 franc pour un euro ont été un choc, ouvrant la voie à une période de grande incertitude. Quelques mois après, il est temps de faire un premier bilan.

Alois Bischofberger

Des indicateurs et des sondages auprès d'entreprises montrent que les conséquences du «choc du franc» pourraient encore se faire longtemps ressentir.

Bien que la Banque nationale suisse (BNS) soit probablement intervenue sur le marché des devises, le franc est resté fort. L'économie s'est adaptée à un environnement plus difficile. Des entrepreneurs et des employés se sont mis d'accord de manière non bureaucratique pour un rallongement du temps de travail. Les entreprises ont reporté plus rapidement les gains de change

au bénéfice des consommateurs que lors de précédentes vagues de réévaluation. L'industrie exportatrice a démontré son adaptabilité. Des indicateurs et des sondages auprès d'entrepreneurs montrent toutefois que les conséquences du «choc du franc» pourraient encore se faire longtemps ressentir et se manifester par un ralentissement

clair de la croissance et un changement structurel accéléré, lié au transfert des capacités de production à l'étranger. Les conséquences problématiques des intérêts négatifs sont de plus en plus discutées.

Les raisons de la pression sur le franc restent inchangées. On ignore en revanche quand et dans quelle mesure la Banque centrale américaine (la Fed) resserrera la vis et quels seront les effets d'un resserrement de la politique monétaire sur les taux de change et d'intérêt internationaux. Dans certains pays en crise de l'Union monétaire européenne (UME), des réformes se profilent; il reste cependant à démontrer dans quelle mesure on voudra les mener à bout. La décision de la Banque centrale européenne (BCE) de procéder à un achat massif d'obligations (Quantitative Ea-

sing) montre clairement que la fin de la politique monétaire expansive est encore loin.

La politique erratique du nouveau gouvernement grec a créé une source supplémentaire d'instabilité. L'éventualité, qui n'est plus à exclure, d'une sortie de la Grèce de la zone euro pourrait finalement être un déclic libérateur qui stabiliserait l'UME. A court terme cependant, elle serait liée à de violentes turbulences sur le marché et à une fuite vers des valeurs et des monnaies sûres. L'UME reste un foyer de crise et l'euro une monnaie instable.

L'indépendance dans des conditions dégradées

Dans ce contexte, l'abandon du taux plancher s'est avéré nécessaire. La BNS ne voulait pas se lier pour le meilleur et pour le pire à la dépréciation de l'euro créée par la politique fortement expansive de la BCE, surtout pas en période de réévaluation du dollar. Elle a prouvé à l'économie et aux marchés qu'elle donnait la priorité à une politique monétaire indépendante avec libre circulation des capitaux, plutôt qu'à une stabilisation des taux de change. Elle a reculé à juste titre devant un gonflement supplémentaire massif de son bilan. Les risques se seraient accrus, et avec le temps la pression politique aurait pris de l'ampleur, remettant en cause l'indépendance de la BNS.

Cependant, ce gain d'autonomie de la BNS ne doit pas être surestimé dans le contexte actuel. Il lui sera difficile de suivre une politique de taux d'intérêt indépendante de la BCE, si la Fed augmente les taux d'intérêt et rend le dollar plus attractif comme monnaie de placement. Tant que des vagues de réévaluation sont à attendre, la politique monétaire de l'espace euro limitera la marge de manœuvre de la BNS en matière de politique de taux d'intérêt.

Ce que la politique peut faire, c'est assurer une politique de croissance, qui a des effets positifs à moyen et long terme et dont les points importants sont connus.

Les défis pour l'économie suisse sont grands. Certes, l'industrie d'exportation n'a jusque-là eu aucun problème avec des réévaluations judiciaires et viables du franc. Elle a résisté au renforcement du taux de 1.67 à moins d'1.20 franc face à l'euro en quatre ans et en est ressortie plus

efficace, productive et concurrentielle. En outre, la Suisse profite d'un ensemble d'activités économiques très diversifié. Cela renforce la capacité de résilience de l'ensemble de l'économie et rend les appréciations du franc plus facilement supportables. Enfin, le pouvoir d'achat des entreprises et des particuliers s'améliore

grâce à des importations moins chères. L'histoire économique a cependant aussi montré que des réévaluations abruptes et marquées se ressentent fortement sur l'économie d'exportation, mettent les marges bénéficiaires sous pression et peuvent entraîner de fortes pertes.

La BNS ne peut donc pas suivre un régime des taux de change totalement flexible, mais assurer une appréciation du franc avec le moins de frictions possible, par des achats de devises de temps à autre. Elle a gagné un degré de liberté et une marge de manœuvre discrétionnaire pour ses interventions sur le marché des devises, parce qu'elle n'est plus liée à un objectif explicite de taux de change pour une seule monnaie. Sa tâche n'est en pas devenue plus facile pour autant.

La BNS restera fidèle aux taux négatifs des réserves excédentaires des banques et va les relever le cas échéant, ou baissera les montants exonérés respectivement. Cependant, le palmarès de cet instrument non conventionnel n'est jusqu'à présent pas convaincant. Avec une forte demande du franc, le renforcement des taux d'intérêt négatifs s'avérerait inefficace. Leurs conséquences problématiques sont donc de plus en plus discutées. Ils poussent même les investisseurs prudents à effectuer des investissements risqués et abou-

tissent à des redistributions des créanciers aux débiteurs. Les intérêts perdent ainsi leur fonction de signal.

D'autres mesures ne constituent malheureusement pas une meilleure alternative. La réintroduction d'un taux plancher à un plus haut niveau porterait atteinte à la crédibilité de la BNS, inviterait les marchés financiers à tester le nouveau plancher et contraindrait à des interventions massives pour le défendre. Les chances de succès de la réglementation sous forme de contrôles de la circulation des capitaux sont limitées face à un marché des devises globalisé.

L'agitation est contreproductive

Si la BNS tient compte du cours du franc dans ses décisions de politique monétaire, elle ne suit pas une politique de promotion des exportations. Elle contribue bien plus à protéger l'industrie d'exportation d'une détérioration abrupte des conditions-cadres et à faciliter l'adaptation aux réévaluations récentes. Cette politique est compatible avec son mandat (stabilité des prix en tenant compte de l'évolution conjoncturelle).

C'est la tâche des entreprises de découvrir comment elles peuvent supporter au mieux le poids de la réévaluation du franc, améliorer leur productivité et leur efficacité, atteindre de nouveaux marchés et faire baisser leurs prix. Pour prendre de telles décisions, elles ont besoin d'un environnement qui soit fiable.

Les revendications de programmes conjoncturels et les discussions hâtives sur les baisses de salaires généralisées ne mènent pas au but poursuivi. Ce que la politique peut faire, c'est assurer une politique de croissance, qui a des effets positifs à moyen et long terme et dont les points importants sont connus : déréglementation, concurrence accrue, marché du travail flexible, système fiscal compétitif, relations solides avec l'UE et prévoyance vieillesse en accord avec l'évolution démographique. En matière de politique fiscale, il s'agit de laisser agir les stabilisateurs automatiques et d'exploiter la marge de manœuvre qu'offre le frein à l'endettement.

Publication en ligne: 13 février 2015

L'abandon du taux plancher est une occasion à saisir

La décision de la BNS d'abolir le taux plancher du franc suisse face à l'euro aura de vastes conséquences. Mais, cette mesure représente à la fois une opportunité et un défi de regagner en compétitivité à travers des réformes politico-économiques.

Gerhard Schwarz

La sortie d'une politique interventionniste vers un monde de libre marché est toujours douloureux.

Le choc que la Banque nationale suisse (BNS) a provoqué, en Suisse comme à l'étranger, par la suppression du cours plancher du franc suisse face à l'euro aura dans un premier temps un impact négatif. L'expérience a cependant montré que les effets seront positifs sur tous les domaines de l'économie suisse à moyen terme. Le plus grand danger est que les milieux économiques et les partenaires sociaux demandent du soutien. Mais, si la pression vers un changement structurel ou l'augmentation de la productivité, qui provient de la force du franc, devait être atténuée,

voire éliminée, on laisserait passer une grande opportunité. Au lieu de cela, on devrait plutôt considérer ce choc comme une occasion d'entreprendre des réformes qui s'imposent depuis longtemps vers davantage de concurrence, moins d'influence de l'Etat, moins d'obstacles réglementaires et moins de bureaucratie.

La décision du 15 janvier 2015 fera encore longtemps l'objet de discussions animées. Le moment a-t-il été bien choisi, n'aurions-nous pas dû attendre? N'y aurait-il pas eu des étapes intermédiaires moins douloureuses, telles qu'un abaissement de la limite inférieure ou un arrimage à un panier de devises? A-t-on le droit d'affirmer jusqu'à la dernière minute que le taux plancher sera maintenu, puis décider d'un seul coup de laisser le taux de change fluctuer? Il est clair que tout le monde devait s'attendre à ce que la politique d'arrimage du franc à l'euro soit abandonnée à un moment donné, car dès le début, cette politique n'a pas été conçue pour durer. Seul le timing était incertain.

Sortir d'une politique interventionniste est difficile

Ainsi, on vivait avec l'espoir, pas vraiment fondé, que la Banque nationale continuerait longtemps de la sorte et qu'elle ne troublerait pas une situation devenue très confortable avec le temps, à laquelle on s'était habitué, et encore moins qu'elle y mettrait la pagaille. La sortie d'une politique interventionniste vers un monde de libre marché est toujours douloureux. C'est pourquoi des mesures telles que l'introduction d'un taux de change minimum, en son temps, devraient être fixées uniquement en cas d'urgence et de manière temporaire. Le confort auquel de telles interventions sur le marché conduisent souvent n'est en effet jamais bénéfique pour la compétitivité d'un pays. En outre, elles conduisent presque toujours à exercer une pression politique sur les autorités compétentes, les poussant à poursuivre leur ingérence dans le marché.

La BNS joue à nouveau un rôle de pionnière

Par conséquent, un aspect de la sortie de l'arrimage à l'euro est particulièrement précieux, à savoir que le directoire a démontré une grande indépendance politique par son intervention. Dans les années 1970, on s'est accordé à reconnaître qu'en matière de politique monétaire, une banque centrale indépendante constitue le meilleur garant de conditions monétaires stables à long terme. La BNS n'a pas eu besoin de l'approbation des autres banquiers centraux, que ce soit la BCE ou la Fed, pour prendre sa décision. Elle a au contraire joué une sorte de rôle de pionnière comme en 1973 déjà. Bien sûr, des concertations ont eu lieu, mais la décision a été indépendante. La BNS ne s'est pas non plus concertée avec le Conseil fédéral, mais l'a informé quelques heures avant d'annoncer publiquement sa décision. C'est ainsi que cela devrait être, et une conseillère fé-

dérale n'a pas à se croire habilitée à citer le taux juste et acceptable lors d'interviews.

La BNS affiche son indépendance

Le directoire a avant tout démontré son indépendance face à l'opinion publique. Des experts avaient certainement esquissé depuis longtemps déjà des scénarios de sortie et ils ont soutenu la position appliquée aujourd'hui, une fin effroyable valant mieux qu'un effroi sans fin. Mais la grande majorité des représentants des diverses industries et la plupart des commentaires publiés soutenaient que nous ne devrions pas procéder à un brusque changement de cap. Dans une telle situation, nager à contre-courant demande de la force de caractère et de l'indépendance non seulement institutionnelle, mais aussi mentale. On doit reconnaître que la BNS en a fait preuve.

Cependant, la BNS ne pouvait évidemment pas se libérer de l'une de ses dépendances, à savoir sa dépendance par rapport aux marchés financiers mondiaux. Elle a certes acquis de l'autonomie en n'étant plus contrainte d'intervenir presque mécaniquement sur le marché des changes lorsque le franc menace de se renforcer. Mais plus de liberté ne rend pas la vie plus facile. A cet égard, la tâche de la banque centrale est maintenant beaucoup plus complexe qu'auparavant, car elle doit sans cesse réfléchir en fonction de quelles monnaies elle souhaite agir et si elle doit ou non soutenir les cours. Même pour la BNS, plus d'indépendance signifie aussi plus de responsabilités.

Cet article a été publié dans Le Temps du 26 janvier 2015. L'original en allemand a paru dans l'Aargauer Zeitung du 22 janvier 2015 sous le titre «Gelebte Unabhängigkeit der Schweizer Nationalbank».

La politique monétaire sous la loupe

Une banque centrale indépendante et une monnaie stable font partie des principaux facteurs de succès pour toute économie de marché.

En février 2011, la BNS s'est retrouvée – comme très souvent – face à un «trilemme» concernant la politique monétaire. Bien que du point de vue de l'économie nationale, la libre circulation des capitaux est tout aussi souhaitable qu'une politique monétaire autonome et un taux de change stable, une banque centrale est seulement en mesure de poursuivre deux de ces trois objectifs simultanément. Dans le document de travail «Le franc fort» (2011), Avenir Suisse a analysé les options pour les entreprises, la politique monétaire et la politique économique, plaidant pour la «plus grande prudence en ce qui concerne les interventions de politique monétaire» et mettant en garde contre toute pression politique exercée à l'encontre de la BNS.

Dès le printemps et principalement en été 2011, le vent a tourné au moment où la pression à la hausse s'est amplifiée et que l'on a commencé à craindre des pertes importantes pour l'économie réelle. Début

septembre, la décision de la BNS de fixer le taux plancher minimal de 1.20 franc pour un euro a ainsi été accueillie avec un soulagement général.

Après des incertitudes initiales, le taux plancher a été accepté par les marchés financiers et l'on a commencé à s'y habituer. Lors de l'introduction du taux plancher, il avait déjà été communiqué que son maintien dans le temps serait limité. Le 15 janvier 2015, la BNS l'a abrogé et a abaissé le taux d'intérêt négatif introduit en décembre 2014 d'un demi-point à -0,75 %. Cet instrument de politique monétaire non conventionnel a ainsi remplacé le cours plancher.

Jusqu'à maintenant, le succès n'a pas été au rendez-vous. Le cours du franc s'approche de la parité avec l'euro et le renforcement du dollar se révèle être un feu de paille. En raison des nombreux foyers de crise politiques et économiques, le franc suisse reste une monnaie attractive. **VP/AB**

La flexibilité est un atout

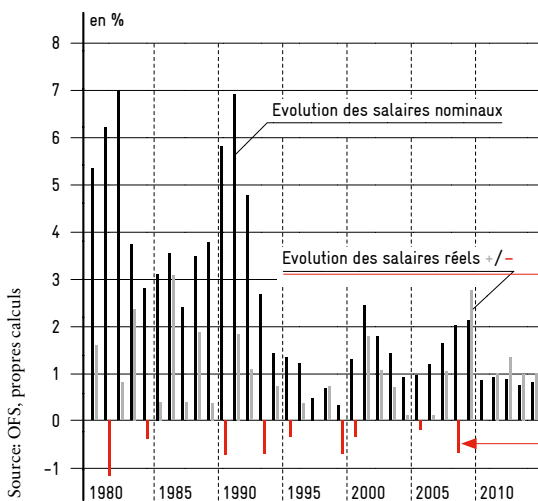
Le marché du travail joue un rôle-clé dans la maîtrise de l'envolée du franc. Avec des réductions de postes à grande échelle, le danger de tomber dans une spirale déflationniste néfaste grandit, car un chômage en augmentation risque d'affaiblir tôt ou tard la consommation.

Patrik Schellenbauer

Le marché du travail suisse est l'un des plus flexibles d'Europe. Bien que la part des salaires et conditions de travail négociées de manière centralisée ait augmenté ces dernières années, la fixation des salaires se fait toujours majoritairement de manière décentralisée. Cela signifie que les salaires – du moins du moyen au long terme – peuvent suivre la loi de l'offre et de la demande. En outre, la Suisse ne connaît pas de protection générale contre les licenciements, dont pâtissent fortement les marchés du travail de nombreux pays de l'UE. Mais le marché du travail suisse est encore à mille lieues du fonctionnement d'un pur marché à court terme (tel que le marché du pétrole). Cette spécificité revêt une grande importance dans la situation actuelle.

Evolution des salaires nominaux et réels 1980 – 2014

Alors que les salaires nominaux sont rigides, les salaires réels ont baissé en neuf ans depuis 1980, tandis que la croissance des salaires est restée inférieure à l'inflation.



Un stabilisateur en des temps incertains

Les entreprises suisses ne suivent, en règle générale, aucune politique de «Hire-and-Fire», c'est-à-dire qu'elles n'adaptent pas le niveau de leurs effectifs à la demande, mais qu'elles consolident l'emploi sur la durée. Ce phénomène connu sous le nom de «thésaurisation de la main-d'œuvre» peut reposer sur des motivations différentes :

- Des licenciements et réembauches successives sont extrêmement coûteux du point de vue des entreprises, surtout lorsqu'ils affectent les postes qualifiés.
- La thésaurisation de la main-d'œuvre est une technique économique de partage des risques. Les employés ont confiance dans le fait de ne pas devoir s'attendre à un licenciement à chaque réduction de la demande. En contrepartie, ils ne demandent pas d'augmentation de salaire lors de périodes de hausse de la demande et sont prêts à faire des heures supplémentaires. A long terme, les bénéfices de l'entreprise et les revenus des employés sont lissés.
- La thésaurisation de la main-d'œuvre est pour beaucoup un impératif d'équité sociale.

D'un point de vue économique, la thésaurisation est une stratégie efficace et donc souhaitable. En plus de la stabilisation macroéconomique, elle réduit la perte d'une précieuse main-d'œuvre et pose les bases de la croissance future. Parallèlement, elle diminue les méfaits psychiques et physiques du chômage. Tout semble indiquer que certaines places de travail sont actuellement «thésaurisées», car les licenciements sont restés jusqu'ici une exception. Le taux de chômage corrigé des variations saisonnières restait à 3,2% à fin mars 2015, soit l'état du mois précédent.

Les relations décrites ci-dessus se distinguent aussi aisément à partir des agrégats macroécono-

miques. Alors que les fluctuations des taux de croissance annuels du PIB réel entre 1992 et 2014 (mesurées par l'écart-type standard) s'élevaient à 1,9%, l'activité professionnelle, selon les mêmes chiffres, ne variait que de 1,1%. Cette différence a une conséquence mesurable supplémentaire: l'évolution de la productivité est procyclique. Lors d'une récession, l'output de chaque heure travaillée baisse, car les forces de travail (thésaurisées) ne peuvent pas être pleinement utilisées. L'inverse est vrai en période d'essor économique. Parce qu'il s'adapte régulièrement à la conjoncture, le marché du travail agit donc comme un stabilisateur automatique du développement économique.

Des salaires nominaux rigides

En outre, un autre phénomène apparaît. Les salaires nominaux sont très rigides vers le bas. Ils ne sont en règle générale pas réduits, du moins pas dans les relations de travail existantes. Les explications des causes de la «Nominal Wage Rigidity», explicitement décrites pour la première fois par Keynes (1936), sont nombreuses, notamment la peur de l'employeur d'affecter la conscience professionnelle ou de perdre les meilleurs employés. Son résultat est clair: un déséquilibre sur le marché du travail ne peut pas se corriger par les prix (réductions de salaire), mais seulement par les quantités (de travailleurs), à savoir par des licenciements.

Sur le marché suisse du travail à l'habitude souple, les salaires nominaux sont également rigides vers le bas. «L'indice suisse des salaires» de l'Office fédéral de la statistique, qui mesure le prix «pur» du travail, n'a pas vu sa valeur nominale chuter durant les 76 années de son existence, pas même dans la profonde récession de 1975, lorsque l'emploi a chuté de plus de 10%. Les salaires réels peuvent cependant être réduits, notamment lorsque l'augmentation du salaire nominal est maintenue en-dessous du renchérissement. Cela s'est produit durant neuf ans en Suisse depuis 1980, comme le montre la figure. De manière générale, on peut dire qu'un renchérissement massif augmente la flexibilité des salaires réels et par conséquent la capacité d'adaptation du marché du travail.

Une analyse de la période 1992–2014 montre que – pour une même situation sur le marché – un renchérissement ne se répercute en moyenne que de moitié sur les salaires nominaux. Les salaires réels baissent en moyenne de 0,5% pour 1% d'inflation. En tendance générale, les salaires réels augmentent en période d'inflation réduite et baissent en période de forte dépréciation monétaire.

Ces considérations soulignent le caractère explosif de la situation actuelle. En temps de renchérissement négatif, il est particulièrement difficile pour les entreprises de rester concurrentielles, car les salaires nominaux stables suivent une croissance des salaires réels lors d'une déflation. L'augmentation de la durée de travail pour un même salaire nominal, comme déjà pratiquée ici ou là, ne constitue rien d'autre qu'une baisse des salaires réels par d'autres moyens. Cette mesure est légitime en tant qu'«ultime recours», mais il faut espérer que les employés disposent aussi de la possibilité de choisir volontairement de renoncer à une part de leur salaire.

Un tournant structurel facteur de succès à long terme

La fonction stabilisatrice du marché du travail ne fonctionne que tant que le déclin de la demande est considéré comme temporaire. Une réduction durable de la demande (et de la production) est, et doit être, suivie tôt ou tard de suppressions d'emplois. Bien que des licenciements soient toujours humainement douloureux, ils sont inévitables à long terme si des processus de production ou des activités économiques ne sont plus économiquement viables en Suisse sur la durée. Le succès de la Suisse vient précisément du fait qu'elle a permis le changement structurel et ne l'a pas empêché par des interventions étatiques (p. ex. garanties d'emploi ou subventions). Cette transition structurelle va encore s'intensifier en Suisse si le renchérissement du franc s'avère durable.

La décision relative à la détermination du moment à partir duquel le recul de la demande est jugé durable est laissée aux directions des entreprises. La réponse correspondante revient à chaque «stakeholder», mais n'est pas d'emblée

compréhensible, surtout pas par des personnes extérieures tels les politiques, les groupes d'intérêts et l'opinion publique. Des adaptations structurelles, des réductions de postes ou des délocalisations de la production à l'étranger ne seront alors acceptées que si les décideurs peuvent expliquer de façon crédible qu'elles sont indispensables. Dans cette situation d'asymétrie de l'information, la crédibilité suppose impérativement d'avoir confiance, dans le cas présent dans le fait que la situation difficile (le renforcement du franc) ne sera pas utilisée comme un avantage individuel par les entreprises. De telles considé-

rations montrent une fois de plus qu'un système d'économie de marché durable requiert une solide base de confiance. Le déficit de confiance souvent diagnostiqué entre l'économie, la politique et la population pourrait compliquer la nécessaire transition structurelle et la ralentir. C'est donc à plus forte raison qu'il faut rétablir la confiance perdue. Dans de telles circonstances, il est également décisif que les entreprises ne soient pas gênées dans la mise en œuvre de mesures visant à l'amélioration de la productivité ou à la réduction des coûts.

Publication en ligne: 1^{er} mai 2015

Réévaluation du franc et dilemme de l'immigration

Le franc fort devrait freiner un peu l'immigration, le marché du travail offrant moins de nouveaux emplois. Mais, la concurrence entre travailleurs suisses et immigrés pourrait s'accroître, les salaires étant encore plus attractifs.

Patrik Schellenbauer

En 2014, la Suisse a une nouvelle fois enregistré un taux de migration important comparé à la moyenne de ces dernières années, avec près de 80 000 migrants. Ni l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse (IIM) ni, à plus forte raison, l'activation de la clause de sauvegarde appliquée aux autorisations de séjour B des Européens de l'Est (UE-8) ne sont parvenues à entamer la force d'attraction persistante du marché suisse de l'emploi. La clause de sauvegarde a par ailleurs pris fin en avril 2014, n'influençant que marginalement les chiffres de l'année.

Léger recul dû à la réévaluation du franc

Il est encore trop tôt pour évaluer avec un tant soit peu de fiabilité les effets quantitatifs de la réévaluation brutale du franc suisse sur l'immigration. Les données dont dispose le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) jusqu'à fin février 2015 n'indiquent rien de frappant. Selon la théorie économique, on s'attend à ce que le renforcement de la monnaie fasse reculer l'immigration,

le secteur des exportations perdant en compétitivité et l'économie nationale étant davantage soumise à concurrence par les importations. Les deux facteurs ont un effet négatif sur la création d'emplois en Suisse et modèrent par là les aspirations à l'immigration. Il est probable que beaucoup rêvent secrètement de ce mécanisme, qui conférerait davantage de latitude politique à la mise en œuvre de l'IIM. Les analyses empiriques confirment que l'immigration en Suisse, par le passé, a réagi aux fluctuations du cours réel du franc. Mais l'effet a été plutôt modeste et s'est produit avec du retard. Et il est fort possible que les choses se passent de la même manière aujourd'hui :

- Environ un tiers de l'immigration n'est pas directement liée à la dynamique du marché de l'emploi : il s'agit de requérants d'asile, particuliers non actifs ou regroupements familiaux dus à des migrations antérieures.
- La moitié de l'immigration liée au marché de l'emploi est suscitée par l'Etat ou les entreprises

proches de l'Etat. Or ce pan de la demande est moins sensible à la conjoncture, voire pas du tout.

- Le marché de l'emploi a un temps de retard par rapport à la conjoncture, car les plans d'investissement et la création d'emplois les accompagnant ne sont modifiés que lorsque les changements intervenus sont considérés comme durables.

Risque croissant d'effets d'éviction

En vertu de la libre circulation des personnes, la réévaluation du franc est néanmoins susceptible de modifier la nature de l'immigration en Suisse. Tandis que la création d'emplois ralentit, l'attractivité du marché du travail sur les migrants potentiels, elle, augmente; et cela, tout particulièrement pour les frontaliers. Calculé en monnaie étrangère, le niveau élevé des salaires suisses a encore grimpé. Le franc fort réduit donc l'immigration, car moins de nouveaux emplois voient le jour en Suisse, mais en même temps il la stimule, parce que travailler en Suisse devient encore plus intéressant. A la migration fondée sur

des facteurs «pull» (immigration en raison du manque de main-d'œuvre dans le pays), jusqu'ici dominante, pourrait désormais s'ajouter une migration fondée sur des facteurs «push» (immigration due à l'attractivité de la Suisse en tant que lieu de travail). A plus ou moins long terme, cette constellation entraînerait un phénomène dont il n'était pas question jusqu'ici : l'éviction de travailleurs indigènes et, avec elle, un taux de chômage croissant ou des salaires sous pression.

La priorité des travailleurs indigènes, une idée qui fait son chemin

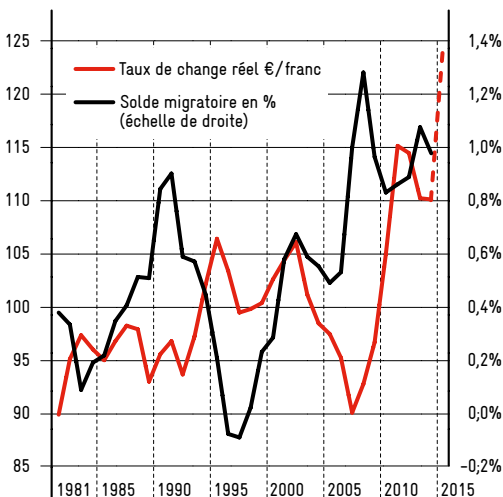
Une migration «push» croissante aurait également des conséquences sur les débats politiques concernant la mise en œuvre de l'IIM. Jusqu'ici, les aspects quantitatifs occupaient le devant de la scène, et l'on débattait surtout de la pertinence des contingents. Mais davantage de migration «push» et des symptômes d'éviction placeraient la priorité aux travailleurs indigènes au centre des débats. Les propositions modérées de mise en œuvre de l'initiative, qui ne revendiquent qu'une clause de sauvegarde (presque un contingent éventuel) se retrouveraient alors en toujours plus mauvaise position.

D'un autre côté, une priorité explicite et officielle accordée aux travailleurs indigènes rendrait le maintien de la libre circulation des personnes encore plus épineux, car l'accord considère comme des discriminations non seulement les restrictions quantitatives, mais aussi la préférence accordée aux indigènes par rapport aux citoyens de l'Union européenne. Il est vrai que la «taxe volontaire» proposée par Avenir Suisse chatouille également le principe de non-discrimination. Mais il subsisterait une chance pour qu'un instrument inofficiel de cette nature passe inaperçu dans les radars de l'UE. Ces réflexions montrent que le dilemme de l'immigration n'a pas disparu en Suisse avec la réévaluation du franc.

Publication en ligne le 22 mai 2015

Taux de change réel euro-franc et solde migratoire

L'immigration en Suisse a jusqu'ici réagi aux évolutions du taux de change réel, bien que de façon modérée et avec du retard.



Source : SEM, BNS

Quelle est la valeur du franc ?

La Suisse n'est pas seulement un îlot de cherté, mais aussi de salaires élevés. Avec un salaire moyen suisse, on dispose de plus de pouvoir d'achat que partout ailleurs – et les consommateurs profitent donc d'un franc fort.

Simone Hofer Frei

Selon le «Big Mac Index» de The Economist, le franc suisse est actuellement la monnaie la plus surévaluée au monde – de près de 75 % face à l'euro. Le Big Mac Index part de l'hypothèse qu'un bien, corrigé du pouvoir d'achat, devrait coûter la même chose partout. Mais des prix différents selon la région pour les ingrédients, ainsi que des salaires différents mènent à ce que le prix du Big Mac zurichois diffère grandement de celui du Cap, de Prague ou de San Francisco.

La Suisse, îlot de hauts salaires

C'est là un point essentiel : la Suisse n'est pas seulement chère – même très chère pour les touristes étrangers –, mais on y gagne très bien sa vie. L'étude UBS «Prix et salaires» offre une autre lecture.

Elle compare la valeur d'un Big Mac mesurée au niveau salarial suisse, c'est-à-dire combien de temps quelqu'un avec un salaire horaire net moyen (moyenne de 15 métiers, après déduction des taxes et cotisations sociales) doit travailler pour acheter cet encas. A Zurich, en 2012, 13 minutes de travail

étaient nécessaires, alors que la moyenne internationale des 70 villes choisies plaçait la valeur du Big Mac à 28 minutes. Si l'on mesure le pouvoir d'achat intérieur des salaires pour le panier typique d'un ménage occidental – plutôt que pour un produit individuel (comparable sous réserves) tel que le Big Mac –, il en ressort que les salaires suisses ont une grande valeur en comparaison internationale, malgré que le pays soit un îlot de cherté (cf. figure du haut, p. 13).

Le franc, historiquement fort, y contribue – et pas seulement depuis sa récente envolée : depuis l'introduction de l'euro, le franc s'est renchéri de près de 30 % face à la monnaie unique. En 100 ans, il s'est renforcé face au dollar de 5.15 francs/\$ (1914) à 0.92 franc/\$ (2014). Parallèlement, le commerce extérieur, et donc la part des importations de la consommation globale des ménages suisses, s'est continuellement accru. Les produits importés sont devenus moins chers, même si les gains de change ont souvent été transmis avec du retard aux consommateurs. Selon une étude de la Banque nationale suisse (BNS), l'«Exchange Rate Pass-Through» s'élève en Suisse à quelque 40 %, soit au même niveau que dans le reste de l'Europe ou aux Etats-Unis.

Les consommateurs, gagnants du franc fort

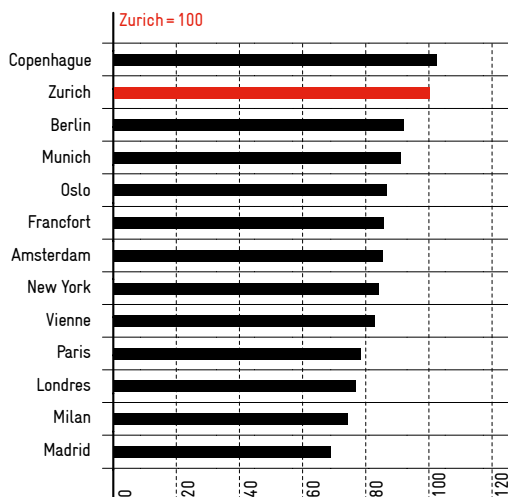
Il faut tout de même le dire : malgré les prix élevés en Suisse, les consommateurs y gagnent – sur le long terme, comme depuis le début de l'année : après l'annonce de l'abrogation du taux plancher, presque toutes les entreprises suisses ont fait baisser leurs prix, octroyé un «rabais euro» ou proposé des avantages et services additionnels. Les prix des vêtements et chaussures sont descendus de 3–4 % depuis la fin du taux plancher (avec de fortes fluctuations mensuelles dues aux soldes), de plus de 15 % depuis début 2011. Les biens alimentaires et les activités de loisirs sont aussi devenus moins chers, bien que dans une moindre mesure. Et si cela ne suffit pas, alors on peut aller faire ses achats et ses activités à l'étranger. Les vacances à l'étranger aussi sont particulièrement favorables pour les Suisses – et la concurrence pour les destinations méditerranéennes oblige les prestataires helvétiques à compenser leurs désavantages de prix par de meilleures prestations et des offres spéciales.

Les produits importés sont devenus moins chers, même si les gains de change ont souvent été transmis avec du retard aux consommateurs.

Un haut pouvoir d'achat intérieur

Le pouvoir d'achat intérieur mesure le niveau local des salaires (salaire horaire moyen de 15 métiers) en relation avec le niveau des prix (d'un panier typique) en monnaie nationale.

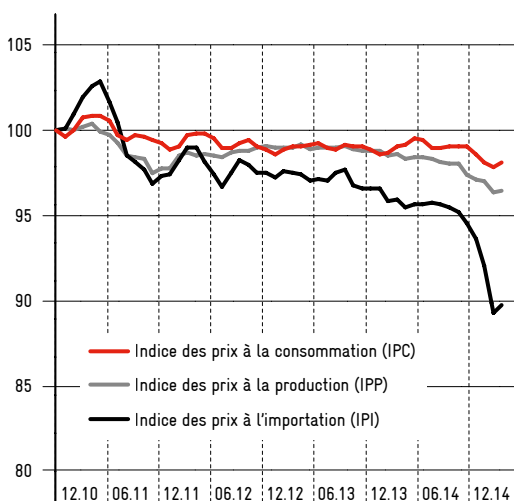
Source: UBS Prix et salaires 2012



Des prix d'importation plus bas

Les gains de change se reportent (en partie) sur la consommation, mais n'influencent qu'une faible part de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Source: OFS



Maintenir le principe du Cassis de Dijon

Bien sûr, tout n'est pas parfait : les denrées alimentaires sont 30 à 50 % plus chères en Suisse qu'en Allemagne, et la différence de prix peut aller jusqu'à 100 % pour les cosmétiques et les magazines. Les différences de prix sont particulièrement grandes là où la concurrence joue un rôle trop faible. Des réglementations inutiles gonflant les prix et des entraves aux commerces, particulièrement pour l'agriculture, devraient donc être rapidement démantelées. Les efforts actuels du Parlement pour abroger le principe du Cassis de Dijon seraient, en ce sens, un premier pas dans la mauvaise direction.

Actuellement, les dépenses pour l'admission d'un produit provenant de l'UE sont bureaucratiques, coûteuses, et continuent à avoir un caractère fortement protectionniste. La réglementation devrait aller dans l'autre sens, à savoir laisser entrer les denrées alimentaires de l'UE sans autorisation. Elles pourraient ensuite être retirées de la circulation, si une plainte justifiée était émise. Avec une telle réglementation, le tourisme d'achat dont se plaignent les acteurs du commerce de détail serait stoppé et les prix connaîtraient une nette baisse. Des places de travail supplémentaires seraient également créées, au nombre de 17 000 selon le SECO.

En outre, le plaisir de consommer est fortement corrélé avec la sécurité du travail. Celle-ci se trouve en difficulté quand l'«îlot de salaires élevés» ne peut plus être compensé à travers une productivité plus élevée de l'économie nationale. Il n'y a donc pas de plaisir de consommer en tant que tel. En tant qu'employés, employeurs ou bénéficiaires d'une rente, les consommateurs sont également des producteurs et des investisseurs – et prennent ainsi directement part au succès des exportations. Enfin, tout ce qui augmente artificiellement les prix nuit à la compétitivité de l'économie suisse. Et à l'inverse : les réglementations qui soutiennent artificiellement les salaires ont aussi des répercussions sur les prix.

Publication en ligne: 15 mai 2015

L'interdépendance internationale est un atout

Les entreprises exportatrices suisses ne font pas qu'exporter, elles importent aussi de nombreux biens et services de l'étranger, appelés intrants. Cela leur permet d'atténuer (en partie) l'impact du franc fort sur leurs prix à l'exportation.

Simon Hurst

A première vue, le franc fort ne représente que des désavantages pour les entreprises exportatrices suisses : la revalorisation du franc rend leurs produits et services plus chers à l'étranger. Cela a un impact négatif sur la demande et les marges bénéficiaires. C'est le prix (trop) élevé qu'on paie pour avoir sa propre monnaie, entend-on souvent.

Une telle observation ne tient pas compte de la fragmentation internationale des chaînes de valeur mondiales de nombreuses branches. Les entreprises exportatrices suisses ne font pas qu'exporter, elles importent aussi une quantité innombrable de biens et de services de l'étranger : les fameux intrants. Ainsi, elles tirent également profit du franc fort. Selon les branches, le spectre des matières premières s'étend jusqu'à des produits

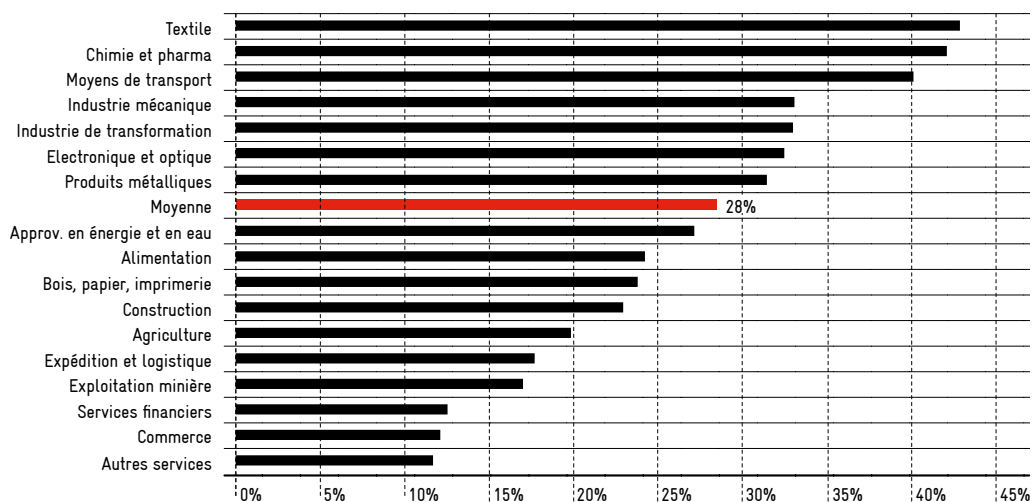
quasiment finis qui sont transformés en des produits finaux en Suisse ou alors à nouveau en intrants pour l'étranger. De nombreuses entreprises suisses se sont spécialisées dans la finalisation des produits au bout de la chaîne de valeur. Plus de 40 % des exportations suisses font partie du secteur des produits high-tech selon l'OCDE, ce qui place la Suisse en pôle position en comparaison internationale.

Près de 30 % d'intrants importés

Plus une entreprise exportatrice importe d'intrants, plus elle peut compenser l'impact du franc fort sur ses prix à l'exportation. Au-delà de la part d'intrants étrangers dans les exportations nationales que nous avons mentionnée (participation en amont de la Suisse : 28 %), pour avoir une vue

Part des intrants étrangers dans les exportations suisses (2009)

Plus une entreprise exportatrice importe d'intrants, plus elle peut compenser l'impact du franc fort sur ses prix à l'exportation. La part de la valeur ajoutée étrangère dans les produits suisses s'écarte, selon les branches, de la moyenne à 28 %.



De nombreuses entreprises suisses se sont spécialisées dans la finalisation des produits au bout de la chaîne de valeur.

d'ensemble, il faut aussi considérer la part d'intrants nationale incorporée dans les exportations étrangères (participation en aval; Suisse: 24 %).

Pour la Suisse, cela correspond au total à une interdépendance internationale de 52 %. Malgré sa petite taille et son ouverture, elle se situe seulement au milieu du classement par rapport à un ensemble d'Etats de l'OCDE et de pays émergents tels que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine: elle occupe le 23^e rang sur 57 pays exami-

nés. En termes de participation en amont, elle se trouve à la 31^e place, respectivement la 19^e pour la participation en aval – la Suisse contribue donc dans une plus large mesure à la part d'intrants incorporée dans les exportations des autres pays qu'elle n'en reçoit.

Une forte intégration internationale atténuée les effets néfastes de l'appréciation du franc

Selon les branches cependant, la part de la valeur ajoutée étrangère dans les produits suisses s'écarte considérablement de la moyenne de 28 % (cf. figure). Pour les domaines du textile, de la chimie et de la pharma, ainsi que des transports (matériel roulant et équipement), elle s'élève à plus de 40 %, alors que pour l'industrie des machines, l'électronique et l'optique, ainsi que l'industrie métallurgique, elle se situe au-dessus de 30 %.

Mais quel impact le franc fort a-t-il vraiment sur les exportations suisses? Dans quelle mesure les entreprises peuvent-elles se prémunir des fluctuations monétaires grâce aux importations d'intrants? Ces questions ont été examinées par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). L'étude arrive à la conclusion qu'une revalorisation du franc restreint fortement l'activité d'exportation dans son ensemble: si sa valeur augmente de 10 % par rapport à la monnaie de la destination d'exportation, le volume des exportations se réduit – selon la base de données utilisée – de 3 à 7 % en moyenne. En outre, la probabilité qu'une en-

treprise exporte un produit diminue d'environ 1 %.

Les auteurs ont également étudié l'influence des intrants importés sur l'activité d'exportation. Le résultat est conforme à ce que nous avons décrit: des intrants moins chers compensent de façon prépondérante les désavantages du côté des importations. Ainsi, une appréciation de 10 % augmente la probabilité qu'une entreprise exporte un produit d'environ 1 %. La diminution mentionnée dans le paragraphe précédent sera donc au moins en partie compensée par l'interdépendance internationale. Les auteurs n'ont cependant pas pu démontrer une compensation du volume d'exportations supprimé dans la vue d'ensemble.

Mais une interdépendance particulièrement forte peut non seulement préserver les entreprises d'un recul des exportations en cas d'appréciation du franc, mais aussi augmenter leur volume. La très forte influence sur la probabilité qu'un produit soit exporté pousse à se demander si une entreprise était déjà présente sur le marché concerné avant la revalorisation du franc. Selon les auteurs de l'étude, cela indique des coûts d'entrée sur le marché élevés: si les entreprises sont exclues du marché des exportations en raison du franc fort, elles auront besoin d'une dévaluation plus grande pour pouvoir réintégrer le marché après une reprise.

C'est toutefois une bonne nouvelle pour la stabilité des relations commerciales que la fragmentation des chaînes de valeur globales se soit accentuée ces dernières années. Cela offre – en plus des possibilités de protection classiques telles que les marchés des options et marchés à terme – une protection «naturelle» contre la hausse du franc.

Publication en ligne: 13 mars 2015

La fragmentation des chaînes de valeur globales – en plus des possibilités de protection classiques – offre une protection «naturelle» contre la hausse du franc.

Une stratégie énergétique plus onéreuse

De bas prix de l'énergie et un franc fort agissent de façon très négative sur l'activité des exploitants de centrales suisses. Ils vendent leur électricité sur la base des prix en euros, alors que leurs coûts sont en francs.

Urs Meister

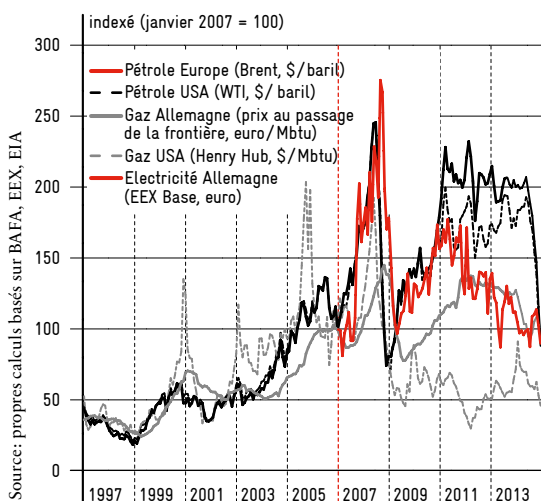
Au premier abord, on pourrait penser que le marché de l'électricité n'est pas touché par les bas prix du pétrole. Si la part de centrales fonctionnant au pétrole est certes extrêmement faible, le prix du pétrole influence les prix du charbon et du gaz. A leur tour, ceux-ci se répercutent sur les prix du marché de l'électricité. D'une part, la corrélation des prix entre pétrole et gaz est due à l'obligation explicite de respecter le prix imposé, qui provient avant tout du fait des contrats à long terme entre le fournisseur russe Gazprom et les acheteurs européens. Néanmoins, cette fixation du prix a constamment perdu de son importance au cours des dernières années, comme le montre la corrélation décroissante des prix depuis 2007. De par les formules tarifaires appli-

quées aujourd'hui, le lien avec le marché libre du gaz gagne du poids. D'autre part, le pétrole et le gaz sont dans une certaine mesure des substituts.

La figure ci-dessous confirme cette relation étroite, du moins jusqu'à 2008. Ensuite, le prix du gaz en Amérique du Nord retombe à un bas niveau constant, grâce à l'offre de gaz non-conventionnel. Cet effet peut aussi se lire au travers de la modification du coefficient de corrélation entre le pétrole et le gaz, qui a chuté de 0,8 entre 1997 et 2006 à moins de 0,2 dans la période actuelle depuis 2007 (Remarque: une valeur de +1 signifie une corrélation linéaire positive entre les objets considérés). En raison des frais de transport, ainsi que des capacités d'exportation réduites en provenance des Etats-Unis, cet effet s'est jusqu'ici répercuté de manière limitée sur le marché européen. En Allemagne, le coefficient de corrélation entre le gaz naturel et le pétrole, qui était de près de 0,9 de 1997 à 2006, est tombé après 2007 à un niveau nettement plus bas par rapport aux Etats-Unis, à environ 0,5. Le coefficient de corrélation entre le prix du gaz et le prix du pétrole s'élevait après 2007 à 0,4, respectivement 0,2 pour le pétrole et l'électricité.

Evolution des prix sur le marché

L'étroite corrélation des prix entre le pétrole et le gaz a diminué depuis 2008 (Europe et Etats-Unis, 1997–2013).



Prix du pétrole combiné à la force du franc

Pour les producteurs suisses d'électricité, les bas prix du pétrole, du gaz et de l'électricité ne sont cependant pas les seules mauvaises nouvelles. Avec l'abandon du taux plancher et le renforcement du franc suisse, ils assistent à une érosion supplémentaire des prix. Le marché suisse de l'énergie étant petit et ouvert, les prix de gros sont déterminés par les marchés voisins plus larges. Le secteur suisse de l'électricité est pour plusieurs raisons particulièrement concerné par les effets de change :

- Les prix de gros suisses sont couplés à ceux des pays voisins, exprimés en euros, en raison du caractère particulièrement transfrontalier des échanges.
- Les exportations des producteurs suisses sont uniquement dirigées vers la zone euro.
- Les centrales nucléaires et hydroélectriques suisses existantes présentent surtout des coûts fixes. Pour leur fonctionnement courant, elles ne nécessitent que peu de produits intermédiaires, dont elles pourraient bénéficier grâce aux importations moins chères, en raison de la force du franc.
- Il est difficile pour les producteurs suisses de transférer leur production de valeur ajoutée à l'étranger (bon marché), car les centrales occupent des emplacements fixes et les investissements ont déjà été faits.

Le pétrole à bas prix, compensation du franc fort

Le franc fort affecte les perspectives de croissance. A l'inverse, des effets positifs sont à attendre des bas prix du pétrole.

La Suisse est un importateur d'énergie, avant tout pour le pétrole. La chute des prix du pétrole stimule donc la conjoncture. Premièrement, le revenu des ménages augmente avec la baisse des dépenses énergétiques, ce qui agit de manière positive sur la consommation intérieure. Deuxièmement, les prix bas du pétrole font avant tout baisser les prix de production pour les entreprises du secteur industriel. Ensuite, les entreprises exportatrices profitent d'une plus forte conjoncture internationale et donc d'une plus forte demande.

Dans quelle mesure le prix du pétrole influence-t-il la conjoncture? En prévision de la raréfaction des réserves mondiales, des études se sont focalisées ces dernières années sur l'impact d'une augmentation des prix. Basée sur des estimations modélisées, une règle de base a été appliquée au début du 21^e siècle, selon laquelle, dans les pays de l'OCDE, une hausse permanente des prix du pétrole de 10 \$ réduit la croissance économique réelle de 0,5% et augmente l'inflation de 0,5%. L'influence se manifeste principalement la première année suivant la hausse des prix. Pour la Suisse, on retrouve des valeurs similaires. Les effets directs sont certes réduits par rapport à de nombreux pays de l'OCDE en raison d'une efficacité énergétique relativement haute, mais l'effet d'une modification de la conjoncture internationale devrait en revanche être plus fort sur le commerce extérieur dans le contexte suisse. Cependant, cette formule a été développée lorsque le prix nominal du pétrole se situait encore à un niveau relativement bas (sous les 30 \$/baril jusqu'en 2003).

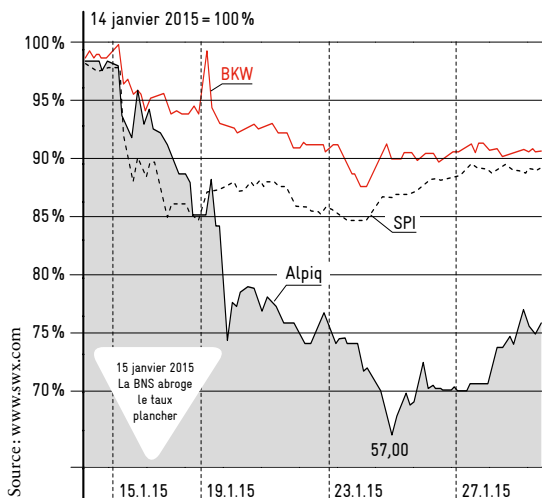
Une analyse de la BNS en 2009 estime qu'une hausse temporaire de 10% du prix du pétrole fait chuter la performance économique de la Suisse de 0,06% le trimestre suivant. Une autre étude analysant les prix du pétrole en forte augmentation entre 2003 et 2008 parvient à un résultat comparable. Sur une base annuelle, une augmentation des prix de 39% s'accompagne d'une diminution du PIB réel de 0,52%. Convertie, une hausse des prix de 10% conduirait à une réduction du PIB de 0,13%. L'influence négative calculée sur le PIB réel est légèrement plus grande que celle présentée par l'étude de la BNS. Cela est sans doute dû en premier lieu au fait qu'il s'agit d'une hausse des prix prolongée, alors que l'étude de la BNS se basait sur un choc des prix, qui s'évapore ensuite.

En 2013, le prix du baril (Brent de la mer du Nord) atteignait en moyenne 109 \$, soit l'équivalent de 101 francs (cours de 0.93 franc/\$). A la mi-janvier 2015, le prix se situait autour de 48 dollars, ce qui représente 42 francs au cours actuel. Pour évaluer l'effet positif de cette baisse des prix du pétrole sur la conjoncture, on peut appliquer à l'inverse et de manière simplifiée les effets calculés ci-dessus à un choc pétrolier positif. La chute des prix du pétrole, mesurée en francs suisses, de près de 60% pourrait donc – ceteris paribus – provoquer une augmentation du PIB de 0,4 à 0,8%. Cependant, la question déterminante pour l'ampleur et la durabilité de l'effet stimulant est de savoir si le prix du pétrole restera effectivement à un bas niveau sur une longue période. **UM**

Publication en ligne : 6 février 2015

Evolution des cours boursiers : Alpiq, BKW et SPI

Le choc des prix dû au renchérissement du franc s'est reporté sur le cours des actions des producteurs d'électricité.



Ce choc des prix consécutif à la décision de la BNS s'est aussi reflété dans les cours des actions (cf. figure ci-dessus). L'ampleur de cet effet dépend du modèle d'affaires : l'entreprise interconnectée Alpiq, orientée vers le négoce, a perdu nettement plus de valeur que l'ensemble du marché après la décision de la BNS, alors que les pertes de change de BKW, orientée vers l'approvisionnement, sont restées modérées, l'entreprise bernoise ayant pu facturer aux petits clients sans accès au marché des prix fondés sur les coûts pour l'approvisionnement de base.

Privatisation et importation de courant

La baisse des prix et le franc fort affectent en fin de compte les propriétaires (étatiques) des centrales, c'est-à-dire avant tout les cantons. Les évolutions actuelles des prix et des taux de change illustrent d'un côté que le marché de l'électricité est tout sauf sûr pour les cantons. Plus que jamais, il leur faut tenir compte des risques encourus dans leurs stratégies de participation. Les subventions exigées par les politiciens pour les centrales existantes auraient pour effet de retarder le chan-

gement structurel nécessaire. Dans un marché plus libéralisé, les propriétaires des centrales devraient davantage être des actionnaires privés et diversifiés.

Cette évolution rend également plus coûteuse la stratégie énergétique du Conseil fédéral. Celle-ci vise un soutien unilatéral aux énergies renouvelables en Suisse. Les subventions nécessaires à cela (rétribution à prix coûtant, RPC) se calculent sur la base de la différence entre le prix de revient et le prix du marché. La combinaison du pétrole à bas prix et du franc fort rend la stratégie de subventionnement étatique deux fois plus chère, car le développement des énergies renouvelables à l'intérieur du pays est déjà très cher (cela vaut aussi pour l'hydroélectrique). Les évolutions des prix montrent clairement que la Suisse n'est pas un îlot. Des adaptations de la stratégie énergétique sont donc nécessaires :

- En premier lieu, les bas prix (de l'électricité) signifient une offre excédentaire d'énergie et de capacités de production. Dans ces conditions, il est judicieux de freiner la construction (subventionnée) de centrales supplémentaires en Suisse, aucune situation de pénurie ne se dessinant à terme.
- Deuxièmement, un éventuel développement des énergies renouvelables doit être conçu en lien étroit avec les évolutions du marché. Cela signifie que des incitations doivent être créées pour que les investissements et services du secteur renouvelable collent au mieux avec l'offre et la demande de marché, et donc ses prix.
- Enfin, la stratégie énergétique ne doit pas se focaliser unilatéralement sur le développement d'énergies renouvelables en Suisse, où cela est très coûteux. C'est justement parce que les énergies renouvelables contribuent peu à la stabilité de l'approvisionnement du pays que leur développement peut connaître plus de succès dans des zones moins chères à l'étranger. Si la politique tient absolument à soutenir les énergies renouvelables, alors cela doit se faire de façon neutre du point de vue de l'emplacement et de la technologie.

Publication en ligne : 27 février 2015

Avec des taux bas, l'impôt sur la fortune explose

Le choc du franc a aussi été un choc des taux d'intérêt. Pour les contribuables, une double source d'inquiétude: l'impôt sur la fortune étant un prélèvement sur un rendement notionnel, la charge fiscale peut s'avérer exorbitante.

Marco Salvi

Ceux qui n'ont pas pu imaginer un faible taux d'intérêt avant le 15 janvier ont dû se rendre à l'évidence: le rendement des obligations de la Confédération est maintenant même négatif. Pour les investisseurs, nulle raison de s'en réjouir, surtout s'ils sont tenus de verser un impôt sur la fortune comme de nombreux propriétaires de PME. Car l'impôt sur la fortune peut être défini comme un prélèvement sur un rendement notionnel: il est totalement indépendant du rendement concret. Dans un contexte de taux d'intérêt bas, cela peut mener à une charge fiscale exorbitante.

Exorbitante jusqu'à quel point? Pour l'estimer, il faut convertir l'impôt sur la fortune en une taxe sur les revenus du capital. Les deux impôts agissent de façon largement comparable: exiger une dette fiscale qui doit être prélevée sur les revenus du capital (p. ex. sur les intérêts et dividendes versés) si l'on veut préserver la substance. Quand le rendement de la fortune diminue, cela devient plus difficile à atteindre.

Charges additionnelles

Avec un rendement du patrimoine de 1% et un impôt sur sa valeur de 1‰, l'impôt sur la fortune correspond à une taxe sur le revenu du capital de 10%. Si le rendement de la fortune tombe sous 0,25%—ou que le taux d'imposition de la fortune dépasse 1‰—, l'impôt sur la fortune dépasse le taux marginal maximal d'imposition du revenu, qui s'élève en Suisse à environ 40%.

Parce que l'impôt sur le revenu englobe également le rendement de la fortune, les deux taxes s'additionnent. La charge globale peut alors dépasser le 100% du rendement du capital. La charge fiscale sur les rendements de la fortune est d'autant plus lourde, moins la fortune est rentable. Sur ce point, l'impôt sur la fortune égratigne même le principe selon lequel tout contri-

buable doit participer dans la mesure de ses moyens à l'impôt.

Des charges de ce niveau ne sont pas seulement un problème du point de vue de l'équité fiscale. Elles occasionnent des distorsions qui se manifestent par des changements de comportement des contribuables. Certains vont tenter de contourner l'impôt, d'autres vont déployer de nombreuses ressources pour l'optimisation fiscale—ressources qui pourraient être employées de manière plus productive. Dans les cas extrêmes, ils renonceront à des investissements et consommeront leur fortune. L'incitation à exercer une activité indépendante sera aussi affaiblie.

De faibles taux d'intérêt reflètent aussi un manque d'opportunités d'investissement sur le marché actuel—et il est difficile de modifier cela. Une taxation effective élevée de la fortune et des revenus du capital est en revanche une conséquence directe du système fiscal. Il n'est donc pas surprenant que de nombreux économistes—excepté quelques originaux tels que Thomas Piketty—se soient exprimés en faveur d'un allègement de l'impôt sur la fortune.

Taxer la consommation au lieu de la fortune

Le point de départ de nombreuses propositions de réformes est le constat que la fortune ne représente rien d'autre qu'une consommation différée. Une alternative débattue depuis des décennies propose la transition à un impôt sur la consommation étendu. On ne prendrait pas pour base de taxation un rendement fictif, mais des dépenses réelles pour la consommation. Ainsi, on ménagerait la constitution de fortune et d'épargne.

Cet article a paru dans «Finanz und Wirtschaft» le 21 mars 2015 sous le titre «Niedrige Zinsen zehren an der Substanz».

Contrer le franc fort en réduisant la bureaucratie

Une meilleure réglementation et une diminution de la bureaucratie peuvent renforcer la compétitivité de manière significative et ainsi contribuer à mieux gérer la question du franc fort.

Peter Buomberger et Tobias Schlegel

L'appel à une diminution de la charge administrative des entreprises n'est pas nouveau.

L'abrogation du taux plancher face à l'euro n'est pas seulement survenue à la surprise générale, mais engendre aussi de profondes répercussions pour le développement économique de la Suisse. De nombreux analystes ont nettement revu à la baisse leurs prévisions pour 2015. Les partis politiques, mais aussi les associations et leaders économiques, ont présenté leurs recettes pour s'adapter à cette nouvelle situation.

L'une d'elles constitue un fil rouge dans presque tous les catalogues : la charge administrative et réglementaire des entreprises. Ce point (ce qui est réjouissant) faisait déjà partie des Principes pour une nouvelle politique de la croissance présentés par le Conseiller fédéral Schneider-Ammann, encore élaborés sous l'hypothèse d'un franc suisse fixé par la BNS.

L'appel à une diminution de la charge administrative des entreprises n'est pas nouveau. Ces dernières années, celle-ci a fréquemment été sollicitée par les politiciens et les milieux économiques. Des baromètres d'opinion tels que le sondage CFO de Deloitte ou le baromètre de la bureaucratie du SECO mettent en évidence l'importance de cette problématique. En outre, des comparaisons internationales telles que le «Ease of Doing Business Indicator» de la Banque mondiale montrent que la situation de la Suisse s'est péjorée par rapport aux autres pays.

Présentation des comptes, TVA et droit de la construction : facteurs de coûts

Le rapport du Conseil fédéral sur les coûts dus à la réglementation évalue ceux-ci, pour treize thèmes sélectionnés, à 10 milliards de francs

(1,6% du PIB). Les domaines de la présentation des comptes et révision, de la TVA et du droit de la construction sont particulièrement coûteux, avec des montants de plus d'1 milliard de francs par an. Sur la base d'une étude de KPMG (2010), l'Union suisse des arts et métiers (USAM) a calculé la charge globale des entreprises découlant de la réglementation à 50 milliards de francs, à savoir environ 8% du PIB. Bien que ces chiffres doivent être maniés avec précaution, leur ordre de grandeur montre qu'une réduction de ces charges partiellement inutiles du point de vue économique pourrait compenser une bonne partie des coûts dus à la hausse du franc.

Mais pourquoi les efforts pour la réduction des coûts administratifs ont-ils eu peu de succès par le passé? Que doit-on faire pour mettre en pratique ces revendications urgentes et nécessaires? Faut-il envoyer une lettre ouverte au Conseiller fédéral en charge de l'économie, comme l'avait fait l'USAM, l'incitant à renoncer à la mise en œuvre trop zélée des règles internationales, à simplifier le calcul de l'AVS et de la TVA, ainsi qu'à harmoniser les normes de construction? Un moratoire pour des réglementations et charges supplémentaires en Suisse est-il suffisant, comme l'exige l'économiesuisse? Ou les efforts des politiques et de l'administration pour démontrer les répercussions économiques de nouvelles lois dans les analyses d'impact de la réglementation (AIR) suffisent-ils? Un regard sur les autres pays qui ont réduit avec succès leurs coûts administratifs révèle trois points centraux dans la lutte contre les charges administratives excessives:

1. Un calcul standardisé et uniformisé des coûts de la réglementation

Les coûts de la réglementation se partagent pour l'essentiel entre coûts directs (coûts du personnel

Il est indispensable que l'utilisation de la méthode de calcul soit standardisée, contraignante et acceptée par de larges cercles politiques.

et de l'investissement, ainsi que coûts monétaires) et indirects (coûts d'opportunité, substitution de produits, coûts dus au retard). Pour obtenir des données fiables et comparables, ces coûts doivent être calculés avec une méthode standardisée pour toutes les lois et règlements. Il convient de définir

en particulier quels types de coûts sont intégrés dans l'évaluation. Les coûts indirects sont difficilement quantifiables et seront laissés de côté pour des raisons pratiques. Le premier procédé de calcul standardisé est apparu aux Pays-Bas (Standard Cost Model for Substantive

Compliance Costs). Il a depuis été repris dans d'autres pays. Avec son Check-up de la réglementation, le SECO a développé un système transposable en Suisse. Malheureusement, ce système de calcul standardisé n'entre presque pas en application dans l'estimation des nouveaux coûts de la réglementation dans le cadre des AIRs. Afin que les discussions puissent se baser sur les faits, il est indispensable que l'utilisation de la méthode de calcul soit standardisée, contraignante et acceptée par de larges cercles politiques.

2. Une inspection indépendante

De nombreux pays, dont la Suisse, connaissent l'outil de l'analyse d'impact de la réglementation pour améliorer la qualité de leur réglementation et la prémunir de nouveaux éléments inutiles. Dans le cadre de l'AIR, pour chaque situation, les conséquences, en particulier les coûts des nouvelles réglementations pour les entreprises, l'économie et la société sont mesurés. A la différence des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la Suède, ces analyses sont menées et avalisées par l'administration étatique en Suisse. En découle un risque de conflit d'intérêts, car les autorités de régulation s'évaluent elles-mêmes. Ces analyses ressemblent donc plus à des justifications qu'à de véritables enquêtes. La création d'une institution indépendante, suivant l'exemple

des pays cités ci-dessus, qui contrôle et évalue les AIRs rédigées par l'administration est donc impérative.

3. Des objectifs de réduction simples et clairs

Afin d'éviter la création de nouvelles règles et réduire les coûts administratifs liés aux dispositions existantes, des objectifs de réduction simples et clairs sont nécessaires. Là aussi, la Suisse peut apprendre de l'étranger. La Grande-Bretagne a fixé en 2013 l'objectif «one-in two-out», mécanisme selon lequel chaque nouvelle condition économique introduite doit engendrer l'abolition de deux règles aux coûts égaux pour les entreprises. Pour 2013–2015, on estime ainsi une économie de 662 millions de livres. D'autres pays tels que l'Autriche ou l'Australie appliquent le principe «one-in one-out» comme frein à la réglementation. Par la radiation d'une règle pour chaque nouvelle réglementation, le coût pour les entreprises doit au moins être maintenu à un niveau constant dans le temps. Un tel frein à la réglementation pourrait être introduit en Suisse, de manière analogue au frein à l'endettement. Par exemple, on pourrait décréter que la croissance des coûts liés à la réglementation ne doit pas dépasser celle du PIB.

En plus de la création d'une institution indépendante, des principes de calcul et des objectifs de réduction doivent aussi être fixés de manière contraignante. Ces derniers devraient être en premier lieu du ressort des politiciens. Car pour promouvoir l'allègement de l'administration, des actions politiques sont nécessaires, plutôt que des déclarations de principe. Le franc fort demande aussi des concessions des acteurs de l'économie qui abusent de la réglementation pour protéger leur marché de la concurrence. De meilleures réglementations et la réduction des coûts liés à la bureaucratie peuvent renforcer la compétitivité de manière significative et ainsi contribuer à lutter contre le franc fort.

Publication en ligne: 20 mars 2015

Un frein à la réglementation pourrait être introduit en Suisse, de manière analogue au frein à l'endettement.

Comment soulager le secteur du bâtiment ?

Un des points de départ importants pour améliorer les conditions-cadres en Suisse est l'industrie de la construction. Elle fait partie des branches les plus touchées par les charges administratives et la surréglementation.

Peter Buomberger et Tobias Schlegel

Un processus non bureaucratique pour les permis de construire et de faibles coûts de construction sont des facteurs d'attractivité pour les entreprises.

Avec un volume annuel de commandes représentant 10 % du produit intérieur brut (PIB) et une valeur ajoutée de 5,3 % du PIB, ainsi que 7,9 % de l'ensemble des emplois, le secteur de la construction est une branche importante – mais malheureusement aussi l'une des plus réglementées. Selon le Baromètre de la bureaucratie du

SECO (2015), la charge subjective due à la réglementation de la construction est classée à la deuxième place des plus hautes charges, après l'hygiène des denrées alimentaires, et la tendance est à la hausse. S'agissant de la hauteur des coûts de réglementation, le droit de la

construction arrive à la quatrième place, juste après les opérations liées à la TVA, le droit de l'environnement ainsi que le droit comptable et de la révision.

Des coûts de la réglementation jusqu'à un tiers du volume des projets

Le SECO évalue les coûts de la réglementation pour la construction de bâtiments à 1,6 milliard de francs à eux seuls, soit un peu moins de 6 % du volume de construction. La plupart des coûts ont trait aux procédures d'autorisation de construire, à la protection contre les incendies, aux mesures énergétiques ainsi qu'à la santé et l'hygiène. Dans les projets de transformation ou de rénovation, la production peut représenter jusqu'à 32 % des coûts liés aux projets. (Ces chiffres proviennent de sources officielles de Berne, les professionnels de la branche indiquant des valeurs encore plus élevées.)

La forte réglementation est en premier lieu un désavantage pour l'industrie de la construction elle-même, agissant comme un générateur de coûts et un facteur d'insécurité. En y regardant de plus près, les frais économiques consécutifs sont de plus grande envergure encore. Un processus non bureaucratique pour les autorisations de construire et de faibles coûts de construction sont des facteurs d'attractivité importants pour toutes les entreprises qui souhaitent croître, surtout si elles souhaitent effectuer des investissements pour lancer en temps utile des produits innovants sur le marché.

Que faut-il faire? En plus des allègements administratifs, le droit de la construction doit avant tout être épuré et harmonisé. Les nouvelles réglementations devraient en outre passer par un contrôle qualité rigoureux. Voici quelques propositions détaillées:

Moins d'administration au quotidien

En matière d'E-Government, la Suisse traîne la patte derrière les autres pays. Par l'introduction de telles solutions, les processus et le déroulement administratif seraient rationalisés et ainsi les coûts réduits. Une telle initiative impliquerait certes un investissement initial de la part des personnes impliquées, mais serait bénéfique pour tout le monde à moyen terme.

La saisie du temps de travail pourrait être simplifiée en donnant la possibilité aux entreprises de conclure des accords individuels avec les employés, plutôt que de devoir remplir les conditions de la CCT.

Harmonisation du droit formel et matériel

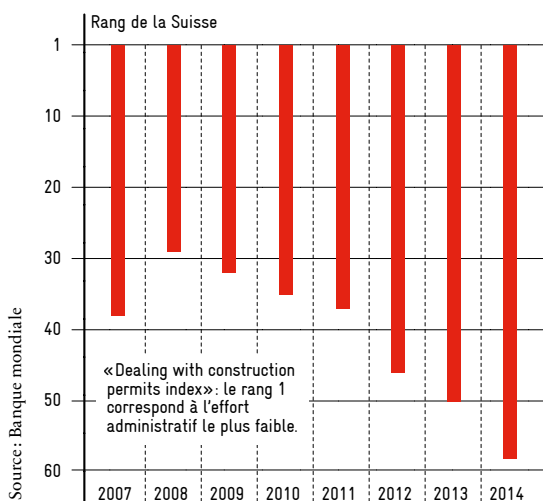
L'existence de 26 législations différentes dans le droit de la construction et de l'aménagement rend son application très compliquée, particulière-

ment pour les entreprises actives dans plusieurs cantons. En même temps, les différences cantonales agissent comme des barrières à l'entrée sur le marché pour les avocats, les architectes, les planificateurs et les entreprises de construction et de génie civil. Une harmonisation nationale des procédures et des dispositions matérielles pourrait nettement augmenter la qualité de la réglementation et son efficacité, tout en conduisant à plus de compétitivité. Des tentatives comme l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de la terminologie dans le domaine de la construction vont dans la bonne direction, mais sont aussi à étendre à d'autres champs de régulation et à tous les cantons.

A cela s'ajoutent des divergences entre les réglementations individuelles, par exemple entre les prescriptions de protection incendie et l'Ordonnance 4 relative à la loi sur le travail. Cela implique que les maîtres d'ouvrage sont souvent confrontés à diverses réglementations et différentes autorités pour traiter du même problème. Une simplification et une articulation claire des normes sont nécessaires.

L'industrie de la construction surréglementée

En Suisse, le processus bureaucratique pour l'obtention de permis de construire se mue de plus en plus en obstacle aux activités commerciales des entreprises.



Renoncer à de nouvelles réglementations

La deuxième révision partielle de la Loi sur l'aménagement du territoire est contraire à une bonne législation, puisqu'elle doit être modifiée avant que les changements de la première révision partielle ne puissent faire leurs preuves dans la pratique. En outre, la révision est surchargée et menace d'augmenter encore la charge administrative. Il faut donc l'éviter.

Les modifications planifiées de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) et de l'Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) confèrent également aux entreprises de construction des tâches supplémentaires, impliquant un contrôle accru menant à une augmentation des coûts administratifs et ne sont donc pas utiles.

Une approche plus systématique et davantage d'engagement politique

Avenir Suisse a présenté un catalogue de mesures avec six points clés appropriés pour limiter l'inflation réglementaire. En premier lieu, il s'agit d'un contrôle qualité pour toute nouvelle réglementation prévue, selon un catalogue de critères standardisés. Les réglementations impliquant des coûts trop élevés seraient rejetées par ce contrôle.

Chaque réglementation ne doit pas s'appliquer à l'ensemble des entreprises. L'introduction de clauses «opting-out» simplifierait les choses en s'appliquant par exemple aux très petites entreprises ou à celles tournées vers le local. Cela pourrait notamment faire baisser les coûts dans le domaine des prescriptions concernant l'énergie. Ce serait particulièrement pertinent dans le contexte de la stratégie énergétique 2050. L'objectif à atteindre devrait se trouver au premier plan, mais la mise en œuvre laissée à l'industrie de la construction.

L'activisme politique aux niveaux fédéral, cantonal et communal dans les domaines de la construction et de l'immobilier rend urgemment nécessaire une implication accrue de ces acteurs dans le processus politique. Le contrôle qualité proposé par Avenir Suisse pourrait dépassionner le débat et déboucher sur de meilleures réglementations.

Publication en ligne : 8 mai 2015

Gérer activement le changement structurel

Le franc fort touche le tourisme de montagne, une branche qui vit déjà un difficile changement de structure. Il existe cependant de nombreuses possibilités pour renforcer la compétitivité du secteur à long terme.

Daniel Müller-Jentsch

La Suisse a toujours été un pays cher pour voyager. Le haut niveau des salaires, les prix de la nourriture et de l'immobilier renchérissent également les produits touristiques locaux. Mais le franc fort a encore réduit de façon dramatique la compétitivité de la branche. Début 2015, le renchérissement de 15 % après l'abandon par la BNS du taux plancher face à l'euro (d'1.20 à 1.05 franc par euro) est la goutte qui a fait déborder le vase. En 2008, le taux de change était encore de 1.65 franc/€, c'est-à-dire qu'en six ans, le franc s'est renchéri de 36 % par rapport à l'euro. Les vacances en Suisse sont devenues, en comparaison avec l'Autriche par exemple, plus d'un tiers plus chères.

Le tourisme est un service lié au lieu. Contrairement aux industries, les hôtels, restaurants et remontées mécaniques ne peuvent pas compenser leurs handicaps de coûts locaux par l'achat de produits et services meilleur marché à l'étranger. En outre, de nombreux visiteurs provenant de la zone euro, ainsi que les vacanciers suisses ont davantage tendance à partir à l'étranger en raison de la force du franc. Ainsi, le tourisme de montagne classique souffre nettement plus que le tourisme urbain, dont les visiteurs de courte durée et les voyageurs d'affaires sont moins sensibles aux variations de prix.

Le tourisme de montagne face à de grands défis

Le franc fort touche le tourisme de montagne, une branche qui vit déjà un difficile changement de structure. Les raisons sont à imputer à des facteurs externes, tels que la baisse du tourisme de ski traditionnel, des hivers plus doux, la crise économique dans les pays d'origine des touristes ou la concurrence des destinations ensoleillées, que l'on peut aujourd'hui atteindre avec des vols à bas prix. En même temps, l'initiative sur les résidences secondaires a durablement touché le secteur

de la construction, étroitement lié au tourisme. La crise a aussi des causes internes à la branche, comme la fragmentation des structures d'hébergement, le blocage des investissements et un marketing touristique diffus dans les petites régions.

Le «coup de fouet de productivité» du franc fort pourrait encourager l'assainissement des structures du tourisme de montagne en retard (p. ex. consolidation de l'hôtellerie) et pousser à initier des réformes nécessaires. Dans certains cas toutefois, la perte due à la compétitivité dans un secteur à faibles marges peut détériorer les structures, qui survivaient grâce à un taux de change favorable. Le défi est devenu d'autant plus grand d'organiser activement le changement de structure pour que la branche regagne sa compétitivité à long terme.

Que faut-il faire? Pour une transition structurelle réussie, des mesures peuvent contribuer, qui...

- unissent les forces, comme avec la fusion des organisations de promotion régionale (p. ex. en Engadine) ou la création de marques ombrelles (p. ex. la marque Grisons, avec succès);
- renforcent les points forts, par des projets phares (p. ex. le Resort Andermatt) ou des stratégies de développement des services qui renforcent des profils (p. ex. pour le tourisme de bien-être ou le tourisme culturel);
- créent des positionnements uniques, avec la création de parcs régionaux (avec la mise en valeur de paysages particuliers), des investissements marquants (p. ex. les Thermes de Vals) ou des produits régionaux;

L'initiative sur les résidences secondaires a durablement touché le secteur de la construction, étroitement lié au tourisme.

- encouragent la compétitivité, notamment par des investissements (p. ex. la liaison entre les domaines skiables Lenzerheide-Arosa) et l'innovation de produits (installations sportives pour renforcer le tourisme estival) ;
- facilitent les synergies, comme les groupements d'hôtels, la combinaison de produits (p. ex. la Weisse Arena Flims Laax) ou la création de chaînes de production de valeur dans le tourisme respectueux de l'environnement dans le cadre de projets de parcs ;
- exploitent efficacement les ressources limitées, par la priorisation des investissements structurels publics dans des projets significatifs pour la structure, plutôt qu'une distribution des subventions à l'arrosage.

Parce qu'il est particulièrement cher en comparaison internationale, le tourisme suisse doit proposer une offre de très haute qualité. La Suisse regroupe toutes les conditions nécessaires pour se positionner en fournisseur premium : des paysages uniques, des villes historiques intactes, des destinations de haut vol (p. ex. Zermatt, St-

Moritz, Gstaad), une grande densité et une multitude de sites touristiques, une infrastructure de premier choix, une situation centrale en Europe et un multilinguisme.

La marque premium Swissness conjugue tous ces avantages. A cela s'ajoutent des produits complémentaires dans le segment du luxe, qui favorisent aussi le tourisme (p. ex. montres de luxe, private banking, internats, Art Basel, WEF).

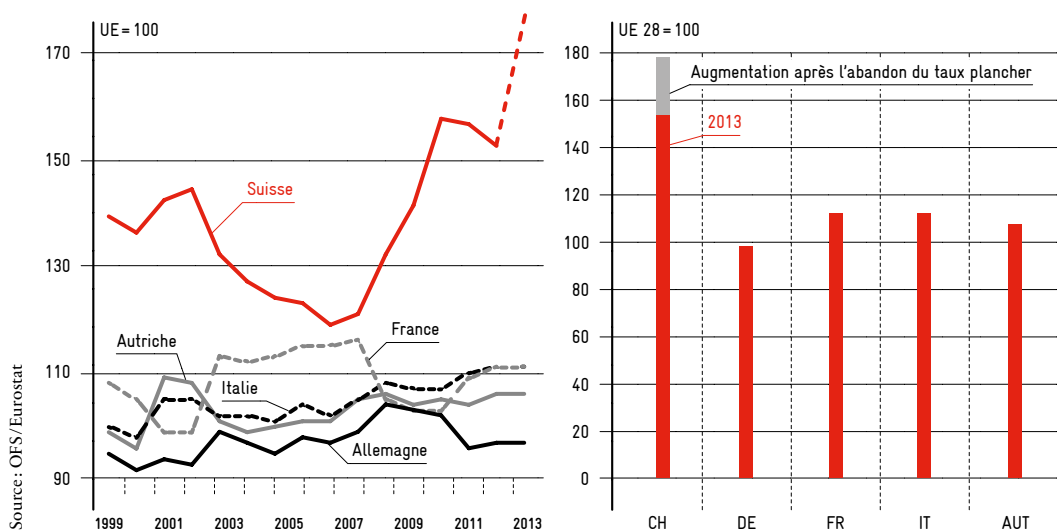
Ces conditions parfaites offrent au tourisme en Suisse de bonnes chances d'avenir s'il réussit à réagir par des réformes en profondeur au choc des coûts engendré par le renchérissement du franc. Comme le montrent les exemples cités, les possibilités sont nombreuses d'encourager le changement structurel de la branche et d'ainsi renforcer à long terme la compétitivité de la Suisse comme destination touristique.

Publication en ligne : 2 avril 2015

La Suisse regroupe toutes les conditions nécessaires pour se positionner en fournisseur premium.

Niveau des prix des restaurants et hôtels

Alors que le niveau des prix des pays touristiques de la zone euro est resté stable à un niveau relativement bas, celui-ci a fluctué à un niveau plus élevé en Suisse, en raison de la volatilité du taux de change franc/€ (figure de gauche). La libération du taux de change a été jusqu'à maintenant la dernière étape d'un processus de renchérissement substantiel débuté lors de la crise financière et économique de 2008 (figure de droite).



Besoin d'une réforme accélérée de l'AVS

En modifiant la dynamique de croissance à long terme, le franc fort risque également d'avoir un impact sur l'AVS – entre autres en raison des pronostics trop optimistes de l'Office fédéral des assurances sociales.

Lukas Rühli

La viabilité financière future dépend de l'évolution de plusieurs paramètres économiques, mais également d'éventuelles révisions de l'AVS en tant que telle. La forte immigration continue de ces dernières années sur le marché du travail a sensiblement amélioré les perspectives de financement de l'AVS, surtout si l'on suppose qu'un tel développement se poursuivra durant une à deux décennies. Beaucoup font cette hypothèse : alors que le scénario démographique de l'OFS de 2010 entendait par «solde migratoire moyen» une convergence de l'immigration nette de 22 500 personnes par an, après des années avec une immigration de 60 000 à 100 000 personnes, aujourd'hui, plus personne ne qualifierait ce solde de «moyen». Il serait considéré comme une baisse radicale, plutôt irréaliste. Selon l'Office fédéral

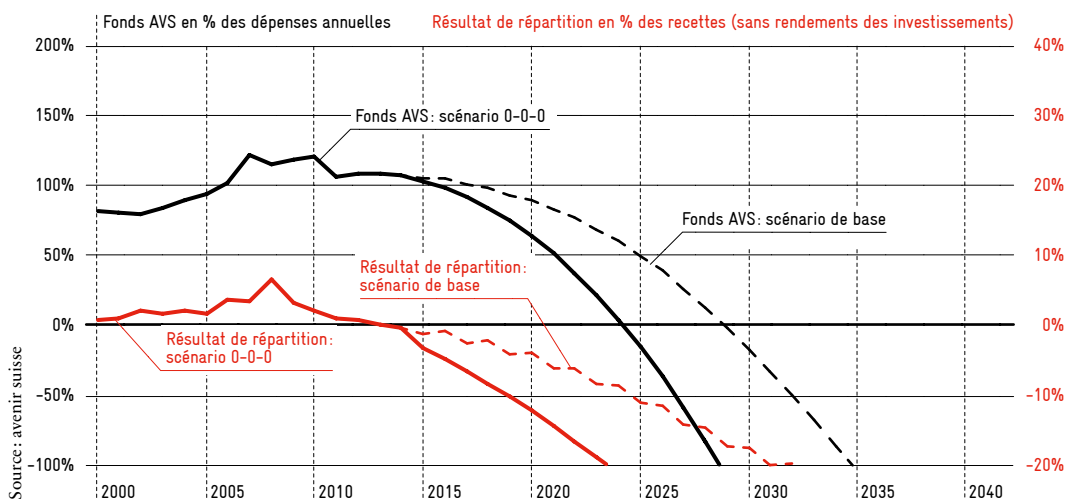
des assurances sociales (OFAS), une convergence à moyen terme de 45 000 personnes, définie par l'OFS comme un «solde migratoire haut» semble plus réaliste. Avec une telle immigration, ainsi que les paramètres économiques utilisés par la Confédération, le fonds de compensation de l'AVS serait vidé à fin 2029. Cette année-là, les dépenses ont déjà dépassé de 9 milliards de francs les recettes par rapport aux anciens pronostics, ce qui signifie un délai encore raccourci de plusieurs années. Dans le meilleur des cas, le choc de l'appréciation du franc à court terme changera peu à cela.

Si les salaires stagnent et l'immigration s'effondre

Quelles seraient les conséquences d'un worst-case scénario, où le franc constamment surévalué

Effets d'un scénario 0-0-0 sur le financement de l'AVS

Dans un worst-case scénario, le franc constamment surévalué conduirait à la stagnation des salaires réels et des prix, ainsi qu'à une baisse de l'immigration à 0 – avec des conséquences inévitables sur le financement de l'AVS à long terme.



chasserait l'industrie productrice hors de Suisse, de façon permanente, entraînant la stagnation des salaires réels et des prix à long terme et une baisse de l'immigration nette au niveau zéro (autant d'émigrés que d'immigrés)?

- Dans un tel «scénario 0-0-0», le fonds de compensation de l'AVS serait déjà vide au début 2025, soit dans dix ans.
- Le résultat de la répartition (recettes annuelles sans revenus des placements moins dépenses annuelles) s'élèverait en 2025 à -9,9 milliards de francs et en 2030 à près de -15,4 milliards de francs. Dans un scénario de base (croissance des salaires réels de 1%, taux d'inflation de 1%, immigration nette de 45 000), cela résulterait en 2025, respectivement en 2030, à un déficit de «seulement» 5,5 milliards, respectivement 9,3.
- La différence pour l'évolution du compte de capital de l'AVS est encore plus inquiétante: avec un scénario de base, il en résulterait fin 2030, respectivement fin 2040, une situation de dette de 10,7 milliards de francs, respectivement 77,3 milliards. Avec un scénario 0-0-0, le compte afficherait en 2030 déjà une dette de 149 milliards et de près de 302 milliards en 2040.

Et ces résultats sont encore optimistes, car la modélisation table sur un taux d'emploi constant (chez les personnes en âge de travailler) et une lente baisse de l'immigration. En réalité, le worst-case scénario serait encore pire avec une hausse du chômage et une baisse relativement rapide de l'immigration.

Coupler l'âge de la retraite à l'espérance de vie

Afin d'atteindre à nouveau les perspectives de financement du scénario de base dans ce worst-case scénario, on devrait:

- augmenter le taux de cotisation de 8,4 à 11%, ou
- augmenter la TVA de 8 à 11%, ou
- baisser les rentes de 23%.

Si l'on couplait l'âge de la retraite à l'évolution de l'espérance de vie pour garder une durée moyenne de retraite constante (une proposition de réforme qu'Avenir Suisse avait déjà formulée en 2009), nous obtenons les paramètres suivants:

- un taux de cotisation de 8,9%, ou
- une TVA de 8,6%, ou
- un abaissement des rentes de 5%.

Il est intéressant de noter que les mêmes révisions seraient pratiquement suffisantes pour conserver l'équilibre financier de l'AVS sous un scénario de base à long terme. Par ailleurs, il serait par exemple nécessaire de coupler l'âge de la retraite à l'espérance de vie et d'augmenter de 0,5% le taux de cotisation.

Autrement dit: si l'on veut assurer le financement de l'AVS à long terme avec un scénario 0-0-0, les mesures prises doivent être doublées par rapport au scénario de base. Un tel worst-case scénario peut paraître invraisemblable (c'est le but du «worst case»), mais il montre bien la sensibilité avec laquelle l'AVS réagit aux évolutions des conditions-cadres économiques.

Dans les deux scénarios, on voit en outre à quel point le gel de la durée d'allocation de la rente pourrait déjà être efficace. La mesure ne signifierait pas une réduction des avantages sociaux, mais viserait seulement à empêcher un renforcement social constant et implicite. En se référant aux pronostics erronés de la fin des années 1990, qui prévoyaient déjà d'importants déficits pour l'AVS en 2010, certaines personnalités de gauche et certains syndicats doutent que cela soit urgent. C'est dange-

reux: les pronostics d'alors étaient sous le coup d'une décennie de croissance zéro et l'on ne pouvait pas encore s'attendre au phénomène d'immigration hautement qualifiée. Les pronostics actuels se basent en revanche sur des hypothèses assez optimistes. Le choc du franc a au moins le mérite de les remettre en question.

Publication en ligne: 20 février 2015

Un tel worst-case scénario peut paraître invraisemblable, mais il montre bien la sensibilité avec laquelle l'AVS réagit aux évolutions économiques.

Penser l'impensable

L'abandon du taux plancher et l'introduction de taux d'intérêt négatifs pourraient mener à une déflation des prix et à une stagnation des salaires. Dans un tel scénario, l'indice mixte de l'AVS serait négatif, ce qui entraînerait une baisse des rentes.

Jérôme Cosandey

Si une diminution des salaires sur l'ensemble des secteurs est peu probable, une stagnation est tout à fait envisageable.

Les lois d'aujourd'hui reflètent la pensée d'autrefois. Un exemple est le mécanisme d'indexation des rentes AVS. Ces dernières, nouvelles comme courantes, sont ajustées en règle générale tous les deux ans sur la base de l'indice mixte. Cet

indice, introduit lors de la 9^e révision de l'AVS en 1979, équivaut à la moyenne arithmétique de l'indice des salaires déterminé par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et de l'indice des prix à la consommation (Art. 33^{ter}, LAVS). La première

composante de l'indice mixte vise à maintenir le taux de remplacement du 1^{er} pilier des nouveaux retraités. La deuxième composante, elle, permet de maintenir le pouvoir d'achat des retraités existants.

L'AVS et l'inflation

L'idée de regrouper ces deux composantes en un seul indice visait en premier lieu à mettre fin aux débats concernant les différences de traitement entre nouveaux et anciens retraités. Plus tard, les épisodes répétés de fortes inflations entre les années 1970 et 1990 ont conduit à l'introduction, en 1992, d'une clause permettant un ajustement après un an déjà si l'inflation dépasse les 4%. Cette clause fut activée en 1993. Depuis, les ajustements des rentes AVS ont eu lieu à nouveau sur une base bisannuelle (les années impaires).

Baisse des rentes en vue?

«En 1979 (lors de l'introduction de l'indice mixte), un scénario de déflation n'était pas envisagé», confie Alfons Berger, ancien sous-directeur à

l'OFAS et responsable de la division AVS. Le 1^{er} pilier ne prévoit aucune disposition particulière à ce sujet. Aujourd'hui, suite à l'abandon soudain du taux plancher de l'euro par la BNS, une déflation des prix est probable, comme l'anticipe entre autres le KOF à moyen terme. Une telle baisse des prix implique une augmentation du pouvoir d'achat, rendant les demandes de hausse nominale des salaires plus difficiles à justifier. Au contraire, si la force du franc persiste, une baisse des salaires est même possible dans certaines branches d'exportation et dans les régions limitrophes. Si une diminution des salaires sur l'ensemble des secteurs reste peu probable, une stagnation, elle, est tout à fait envisageable. Nous serions alors en situation de baisse des prix et les salaires n'augmenteraient pas. Un indice mixte négatif ne serait alors plus impensable et les rentes AVS devraient être réduites. Si, techniquement parlant, une telle réduction serait justifiée, ses chances politiques seraient en revanche incertaines.

L'expérience allemande

En Allemagne, le niveau des rentes doit, en principe, être automatiquement ajusté à l'évolution de la somme totale des salaires. Toutefois, lorsque ce facteur menaçait de chuter en 2009, la politique s'est empressée d'introduire une clause de sauvegarde pour maintenir le niveau nominal des rentes. En compensation, les ajustements à la hausse des rentes des années consécutives doivent être réduits de moitié, jusqu'à ce que l'effet de la clause de sauvegarde soit compensé. Un tel report n'a pas de justification économique, personne n'accepterait un gel des rentes en situation inverse. Toutefois, la phase de stagnation ayant peu duré, les conséquences financières pour la prévoyance vieillesse allemande sont restées limitées.

Compensations fiscales en Suède

En Suède, le niveau des rentes dépend du taux de couverture du 1^{er} pilier. Si celui-ci chute en dessous de 100 %, les rentes doivent être diminuées. Ce fut le cas suite à la crise financière de 2008. Contrairement aux Allemands, les Suédois ont appliqué à la lettre leur mécanisme de stabilisation.

Contrairement aux Allemands, les Suédois ont appliqué à la lettre leur mécanisme de stabilisation.

Les rentes ont baissé de 3,0 % en 2010 et de 4,5 % en 2011. Par contre, le gouvernement a pris plusieurs mesures, telles que des allocations au logement ou des allègements fiscaux ciblés pour les retraités, pour soutenir le pouvoir d'achat des seniors. Si

cette approche a le mérite de maintenir un financement pérenne de la prévoyance vieillesse, et de rendre transparents les efforts de redistribution,

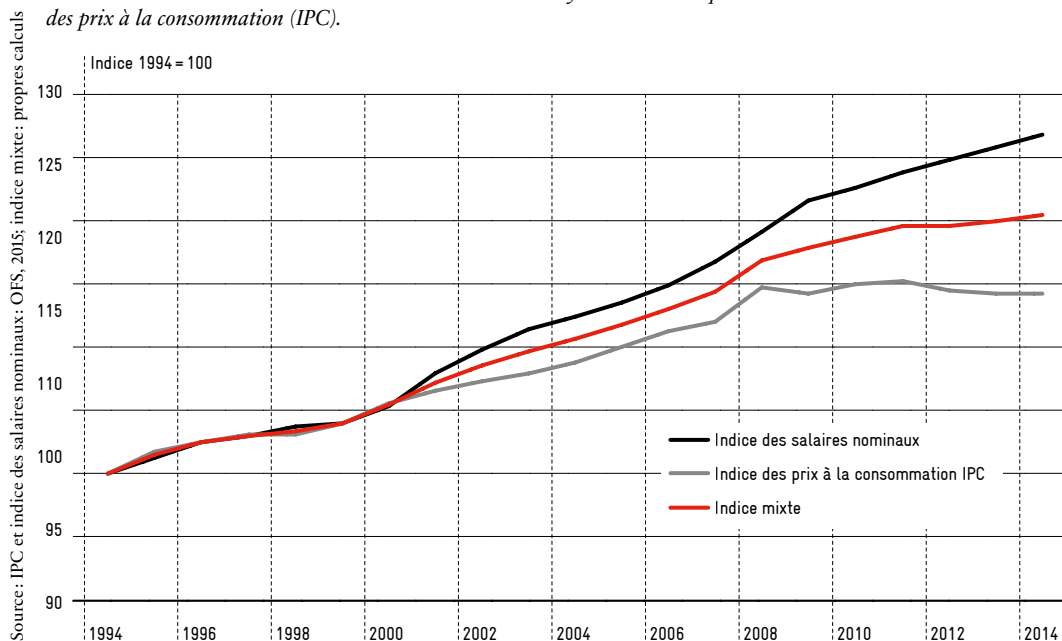
elle introduit de nouvelles iniquités. En particulier, elle dévie du principe que tout revenu égal devrait être imposé au même taux et traite les retraités, avec le pouvoir électoral qu'ils représentent, de façon préférentielle. A terme, ce genre de discrimination positive pourrait miner le contrat de générations.

Dans un contexte suisse, la nécessité de baisser les rentes AVS reste encore hypothétique, même si l'idée ne peut plus être écartée catégoriquement. Tirer les leçons des politiques étrangères gagne alors en importance: un homme averti en vaut deux.

Cet article a été publié dans le magazine «Prévoyance Professionnelle Suisse» du 12 mars 2015

Evolution des rentes AVS, des salaires et de l'inflation (1994 – 2014)

Les rentes AVS nouvelles et courantes sont en règle générale adaptées à l'indice mixte tous les deux ans. Cet indice des rentes introduit en 1979 avec la 9^e révision de l'AVS est la moyenne arithmétique de l'indice des salaires et de l'indice des prix à la consommation (IPC).



Un instrument délicat à utiliser

L'introduction de taux d'intérêt négatifs a de fortes répercussions sur les banques et les marchés financiers. Toutefois, les risques ne se limitent pas aux banques directement concernées.

Alois Bischofberger

A travers les taux d'intérêt négatifs, le changement structurel dans le secteur bancaire se voit accéléré.

Suite à la réévaluation massive du franc, les institutions financières d'envergure internationale sont, comme toutes les branches orientées vers l'exportation, exposées à une pression sur leurs marges bénéficiaires. Alors qu'une part considérable des coûts est engagée en francs suisses, les rendements perçus sur des placements en monnaies étrangères s'amenuisent. Toutes les banques ne sont pas touchées dans les mêmes proportions. Celles qui détiennent davantage de comptes courants auprès de la BNS

que la moyenne, par rapport à leur bilan total, sont plus fortement touchées. La franchise accordée se base sur les réserves obligatoires des banques prescrites par la loi (2,5% des engagements à court terme) et correspond à vingt fois les exigences minimales de réserves. C'est pourquoi les banques privées engagées dans des activités de gestion de fortune et les institutions en mains étrangères sont avant tout concernées. Les banques aux activités de dépôt étendues doivent constituer des réserves minimales plus importantes, et profitent ainsi d'une franchise plus élevée.

Les taux négatifs accélèrent le changement structurel

Les débiteurs veulent «s'accrocher» aux conditions favorables aussi longtemps que possible. L'allongement des délais maximaux de remboursement est pleinement engagé. Parce que les banques travaillent avec des dépôts à court terme et transforment les délais, la couverture du risque

de changement des taux d'intérêt devient onéreuse. Pour compenser les pertes de rendement, les institutions financières élèvent les taux d'intérêt débiteurs. Elles cherchent à transmettre les taux négatifs aux entreprises clientes et aux investisseurs institutionnels, et facturent aux clients privés des tarifs plus élevés. Enfin, les banques concernées accélèrent le réajustement de leurs secteurs d'activité. Le changement structurel dans le secteur bancaire se voit donc accéléré. Il serait cependant erroné de n'y voir que des diminutions de recettes et des inconvénients. Les recettes plus élevées provenant des activités de hedging des clients, un plus grand volume de transactions sur les marchés financiers et, un gain d'image pour la place financière à moyen terme – la force du franc comme signe de stabilité – peuvent agir positivement sur les rendements.

Davantage de thésaurisation d'espèces

Les effets du taux d'intérêt négatif ne se limitent pas aux seules banques directement concernées. Une tendance à la détention d'espèces est visible en premier lieu. Les billets de banque deviennent un instrument pour préserver son patrimoine. Ainsi, la part des billets de mille constitue aujourd'hui environ deux tiers de la valeur de la monnaie totale en circulation. Faut-il rendre plus difficile la thésaurisation d'espèces? La question se pose si la BNS se décidait pour de nouvelles baisses du taux d'intérêt négatif. Pourtant, une limitation, voire une interdiction de l'utilisation de numéraire constitueraient une violation de la sphère privée et contrediraient le rôle des espèces comme moyen de paiement utilisable de façon illimitée.

Deuxièmement, la structure des taux glisse le long de la courbe des taux avec la mise en œuvre des taux négatifs. Malgré la récente hausse des

taux du marché des capitaux, les rendements des obligations à court ou moyen termes sont encore dans le négatif. C'est pourquoi la rémunération négative accentue les problèmes causés par l'environnement de bas taux d'intérêt. Pour les investisseurs institutionnels et les caisses de pension, il est difficile d'atteindre les rendements conformes aux engagements sans prendre de gros risques. A cela s'ajoute que les taux négatifs mènent à une redistribution des créanciers aux débiteurs et augmentent le risque de mauvais investissements et le danger de bulle spéculative sur les marchés financier et immobilier.

Scénarios alternatifs aux taux d'intérêt négatifs

Les taux d'intérêt négatifs et les rendements des capitaux extrêmement bas ne sont donc pas des instruments de politique monétaire dépourvus de danger. C'est pourquoi se pose la question des alternatives. Nous en citerons trois :

- 01_ La réintroduction d'un taux plancher du franc : elle devrait reposer sur un panier de devises comprenant la même proportion d'euros que de dollars. Cela aurait pu être une alternative au libre flottement du cours il y a quelques mois. Cependant, la tendance d'alors de renforcement du dollar n'a plus cours. Il serait difficile pour la BNS de communiquer de façon crédible une réintroduction du taux plancher aussi peu de temps après son abolition. En outre, des interventions étendues sur le marché des devises seraient à nouveau nécessaires à la défense de ce cours plancher, alors que c'est justement la crainte d'une expansion incontrôlable du bilan qui a poussé la BNS à son abandon.
- 02_ «BNS QE» : le Fonds monétaire international (FMI) a conseillé en mars dernier à la BNS l'achat structuré à l'avance d'actifs exprimés en monnaies étrangères. Se pose ici la question de la portée d'un tel programme. Cela ne serait probablement efficace qu'avec de gros achats ; il en résulterait aussi un gonflement du bilan de la BNS.
- 03_ Contrôle des flux de capitaux : cela a souvent eu du succès dans certaines économies émergentes avec des devises peu échangées à

l'étranger. Pour une monnaie internationale tradée comme le franc suisse, on ne peut pas escompter de telles réussites. Des restrictions à l'importation de capitaux conduiraient à un transfert du marché du franc sur les places financières étrangères et augmenteraient la charge administrative.

Pas de renonciation à la politique des taux négatifs

Faut-il remettre en question l'argument qui veut que les taux d'intérêt en francs suisses devraient être plus bas que ceux en euros ? Après tout, il y eut des périodes au cours desquelles une grande différence de taux en faveur de l'euro s'accompagnait d'une dévalorisation significative du franc. Pourtant, la volatilité d'alors était très faible sur les marchés financiers, les primes de risque fortement diminuées, la croyance en une union monétaire intacte et le Carry Trade une stratégie de placement appréciée. Dans le contexte actuel, la volatilité croissante, l'union monétaire en crise et la recherche de rendements positifs augmenteraient rapidement la pression sur le franc suisse.

Nous devons donc nous préparer au maintien de taux très bas et même négatifs tant que les tensions politiques internationales ne perdent pas de l'ampleur, l'insécurité économique reste grande et la Banque centrale européenne (BCE) poursuit son programme de QE. La BNS évitera le risque d'une appréciation massive du franc suisse, restant ainsi conforme à son mandat.

Publication en ligne : 5 juin 2015

Nous devons nous préparer au maintien de taux très bas et même négatifs tant que les tensions politiques internationales ne perdent pas de l'ampleur, l'insécurité économique reste grande et la BCE poursuit son programme de QE.

Les leçons d'une révision avortée

En 2011 déjà, la Suisse était confrontée au franc fort et envisageait entre autres une révision de la loi sur les cartels pour le combattre. Cette révision instrumentalisée au niveau politique a échoué lamentablement.

Samuel Rutz

Le fait que la Suisse doive se battre avec un franc fort n'est pas nouveau. La dernière fois, cela s'est passé à l'été 2011, lorsque l'appréciation a fortement amplifié les différences de prix avec nos pays voisins et mis en difficulté l'industrie d'exportation locale. Déjà à l'époque, diverses mesures ont été débattues pour renforcer la compétitivité, dont une révision de la loi sur les cartels. L'histoire de cette révision (avortée) illustre de quelle manière une proposition sensée peut devenir le jouet politique de groupes d'intérêts très différents.

Dans la situation actuelle, on pourrait ainsi apprendre des erreurs commises par le passé.

Mais une chose après l'autre: dans le cadre d'une évaluation approfondie du droit des cartels, diverses propositions de réformes ont été soumises au Conseil fédéral en 2008, qui, mises

ensemble, auraient été adéquates pour stimuler la compétitivité. En faisaient partie des propositions telles que la création d'une autorité de la concurrence plus indépendante de la politique et de l'économie, la conclusion d'accords de coopération avec les principaux partenaires commerciaux, un renforcement du contrôle des fusions, aujourd'hui peu effectif, et l'ancrage dans la loi sur les cartels d'une pratique plus tolérante vis-à-vis des accords verticaux, c'est-à-dire des accords entre entreprises de différents niveaux du marché.

La révision de la loi sur les cartels – l'histoire d'un échec

Au cours du débat parlementaire, ces propositions ont été instrumentalisées par différentes

parties. La recommandation d'un traitement moins strict du point de vue du droit des cartels des accords verticaux a, par exemple, été inversée sous la pression du franc fort: le Conseil fédéral s'est exprimé au travers d'un activisme exagéré en faveur de l'introduction d'une interdiction partielle des cartels – c'est-à-dire une interdiction générale des accords verticaux en matière de prix ou de territoire –, ce qui aurait sensiblement réduit la possibilité de mise en place de systèmes de distribution. Les raisons avancées soutenaient que ces types d'accords seraient particulièrement nuisibles, ce qui est contraire au bon sens, puisque le rapport d'évaluation avait déjà clairement mis en évidence que les accords verticaux en matière de prix et de territoire ont en pratique très rarement mené à des atteintes graves à la concurrence. Il n'existait pas non plus de volonté politique de réformes concernant la constitution d'autorités de la concurrence plus indépendantes – les groupes d'intérêts représentés aujourd'hui au sein de la Commission de la concurrence étaient trop réticents à abandonner leurs mandats historiques.

Mais ce n'est pas tout. Divers acteurs ont tenté de s'accaparer la révision de la loi sur les cartels pour leurs intérêts particuliers. Le meilleur exemple est la «motion Birrer-Heimo» qui demandait que la loi sur les cartels soit complétée par un article sur les différences de prix inadmissibles (cf. colonne de droite). Au fond, cette nouvelle réglementation n'aurait pas mené à un renforcement de la concurrence pour le bien de tous, mais à une diminution des forces économiques en faveur de quelques-uns. Mentionnons aussi la «motion Schweiger», qui exemptait de sanctions d'une part les entreprises qui suivaient un programme de «compliance», et voulait introduire de l'autre des amendes pour les personnes physiques. En toile de fond se trouvait le cartel des

L'histoire de cette révision (avortée) illustre de quelle manière une proposition sensée peut devenir le jouet politique de groupes d'intérêts très différents.

ascenseurs et escalators, amendé par la Commission européenne pour un montant de 990 millions d'euros, dont environ 145 millions pour le suisse Schindler Holding SA. Bien qu'il existe vraisemblablement un potentiel d'amélioration pour le système actuel d'amendes, l'exemption de sanctions de toutes les entreprises qui suivent un programme de «compliance» – manifestement inefficace – aurait grandement affaibli l'effet dissuasif du droit des cartels.

Un recentrage plutôt que frapper un grand coup

Que la révision de la loi sur les cartels sous sa forme discutée ait finalement sombré devant le Parlement en automne 2014 n'est pas à regretter du point de vue de la concurrence. Et cela, malgré le fait que les quelques propositions de réformes positives qu'elle contenait et qui n'ont pas provoqué de grands débats (p. ex. la révision du contrôle des fusions) n'ont pas pu être mises en œuvre. Mais il est certain que le thème reviendra tôt ou tard sur la scène politique dans le contexte de l'abrogation du taux plancher et du franc fort. Il faudra voir si le Parlement admet à nouveau un projet de révision générale ou s'il privilégie une révision «réduite». Indépendamment de cela, il faut cependant exiger que les intérêts particuliers soient laissés de côté et qu'une révision qui contribue au renforcement effectif de la compétitivité de la Suisse soit visée. Pour atteindre cet objectif, des grands coups ne sont pas nécessaires, mais plutôt un recentrage : la marche à suivre pour une révision de la loi sur les cartels renforçant la compétitivité a été établie dans le détail en 2008 par le rapport d'évaluation déjà cité.

Les propositions de réformes alors formulées sont encore valables aujourd'hui pour soutenir la compétitivité. Mais des mesures supplémentaires en matière de politique de la concurrence doivent les compléter : on peut notamment mentionner l'ouverture des marchés (aussi dans le secteur agricole), l'application cohérente du principe du *Cassis de Dijon*, ainsi que la poursuite du démantèlement des entraves au commerce et des subventions étatiques.

Publication en ligne : 24 avril 2015

La «motion Birrer-Heimo»

En lien avec le renforcement du franc, on a tenté à maintes reprises ces dernières années d'accaparer le droit de la concurrence pour les intérêts particuliers des consommateurs. Le meilleur exemple à ce titre est la motion introduite en 2011 par Prisca Birrer-Heimo, conseillère nationale socialiste et présidente de la *Stiftung für Konsumentenschutz* (SKS). Concrètement, celle-ci demandait de compléter la loi sur les cartels, en donnant la possibilité d'amender les entreprises étrangères indépendamment de leur position sur le marché si celles-ci refusaient d'approvisionner les Suisses aux mêmes conditions qu'à l'étranger. En toile de fond se trouvaient les différences de prix face à l'étranger, en forte augmentation suite au renforcement du franc, et donc la «surtaxe spéciale» résultante pour les consommateurs suisses.

Bien que la colère face à «l'îlot de cherté» qu'est la Suisse soit compréhensible du point de vue des consommateurs, la solution à ce problème – pour de multiples raisons – n'est pas à chercher dans l'adaptation du droit des cartels : une interdiction de différenciation des prix pour les entreprises étrangères serait en pratique impossible à appliquer et donc, dans le meilleur des cas, sans effet. Dans le pire des cas, une telle règle serait même néfaste pour l'économie, car les entreprises potentiellement menacées par des sanctions seraient incitées à quitter la Suisse pour des places économiques plus favorables. Mais aussi du point de vue d'une organisation libérale du marché, un tel article n'a pas de place dans la loi sur les cartels, car il constituerait de facto une obligation de livraison à des conditions uniformes pour des produits substituables – c'est-à-dire des produits facilement remplaçables par des produits similaires. Une restriction si massive de la liberté économique va bien plus loin que la mission du droit de la concurrence, qui est de veiller à une concurrence qui fonctionne. **SR**

Les partis ont-ils une vision d'avenir ?

L'abrogation du taux plancher du franc suisse face à l'euro a provoqué un activisme à court terme des partis suisses. Cela n'est pas étonnant car les scénarios à long terme sont généralement rares en politique.

Andreas Müller

Depuis que la BNS a décidé, le 15 janvier dernier, d'abandonner le cours plancher, les partis suisses sont sens dessus-dessous. «Il est midi moins cinq», écrivait le PLR dans son programme économique adopté fin janvier. Les prises de position des partis concernant la politique économique ont été présentées en coup de vent. Rares sont les nouvelles propositions, elles sont simplement tournées différemment. Elles sont aussi en partie absurdes, comme celle demandant un taux plancher de 1,15 ou voulant faire passer une application stricte de l'initiative «contre l'immigration de masse» comme un programme de réduction des coûts. Les débats urgents lancés par la quasi totalité des partis à l'occasion de la session de printemps n'ont guère apporté de nouveautés, selon la plupart des observateurs.

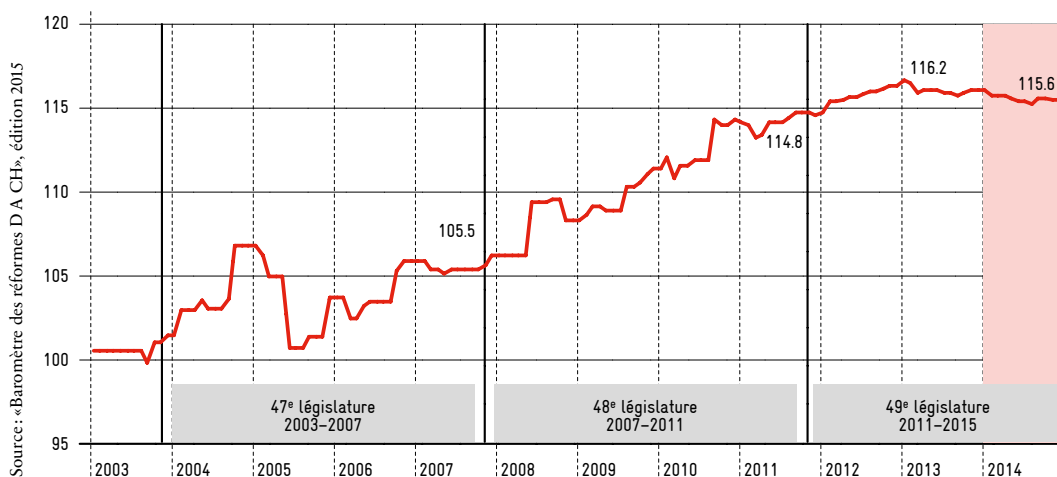
Ces débats agités ne peuvent pas dissimuler le fait que, pour la plupart, les propositions ne font que lister des mesures figurant à court terme à l'ordre du jour et ne forment en rien un concept global cohérent. La politique suisse semble depuis longtemps avoir perdu la capacité d'effectuer une analyse sociétale claire et d'avoir une vision pour la Suisse du futur. La force actuelle du franc ne serait-elle pas une bonne occasion pour entreprendre ce travail intellectuel ?

Confiance dans le progrès

Rappelons-nous des défis semblables auxquels la Suisse devait faire face en 1995. Une faible croissance persistante menaçait et la Suisse, prudente et complaisante, ne semblait pas véritablement avoir la volonté de se réformer en profondeur. La

Une ambition de réforme en diminution

Les deux législatures précédant celle de 2011-2015 étaient empreintes d'une plus forte dynamique de réforme. C'est ce que révèle le «Baromètre des réformes D A CH» (édition 2015) qu'Avenir Suisse a réalisé en partenariat avec l'Institut der Deutschen Wirtschaft de Cologne et la Chambre fédérale de l'économie autrichienne, en comparant les efforts de réforme des trois pays participants dans cinq domaines de la politique économique.



réponse qui a alors émané des cercles économiques sous le titre de «Ayons le courage d'un nouveau départ», plus connu sous le nom de Livre blanc, a fait fureur. Elle a aussi été violemment combattue. Cependant, de nombreuses revendications y figurant ont ensuite été appliquées. Aujourd'hui encore, l'atmosphère de renouveau qui émane de ce texte est impressionnante. Les changements structurels rapides de l'économie mondiale y sont présentés comme «une chance unique» et comme une «ère nouvelle», le texte nous prévenant de la «tentation du cloisonnement». Le contexte d'alors nous paraît semblable à celui d'aujourd'hui : «Nous vivons dans une période d'incertitudes due à l'offensive généralisée des nouvelles technologies et à l'interpénétration mondiale de la production et de l'offre qui en résulte. Les distances s'estompent rapidement ; des économies et des sociétés géographiquement éloignées les unes des autres se retrouvent «au coude à coude» et directement concurrentes (...). Le présent ouvrage souhaite sensibiliser le public à l'influence qu'ont ces bouleversements sur nos conditions de vie d'une part, et à la chance qu'ils représentent pour notre avenir d'autre part.»

Au regard de l'esprit politique actuel, l'appel d'alors à plus d'ouverture est particulièrement surprenant. Ainsi, les auteurs appellent à l'attribution automatique d'autorisations de travail pour les personnes hautement qualifiées après soumission d'un contrat de travail. En outre, un accord devrait être établi avec l'UE et des pays comparables pour la libre circulation totale. De plus, nous lisons ceci concernant les relations avec l'Europe : «La Suisse devrait dès lors développer une politique européenne qui vise à dépasser le stade du bilatéralisme, à long terme du moins, pour revenir au multilatéralisme. Certes, il faut soigneusement peser le pour et le contre d'un rapprochement avec l'UE, tant sur le plan politique que du point de vue économique, et c'est à chacun de nous qu'il appartient en fin de compte de déterminer pour lui-même si l'actif ou le passif l'emporte. Mais en résumé, force est d'admettre que la Suisse doit développer une stratégie portant sur l'aménagement à long terme de ses relations avec l'Europe.»

De telles approches courageuses à l'époque contrastent nettement avec celles qu'ont proposé les partis depuis le 15 janvier. La Suisse semble donc emprisonnée dans un blocage psychologique, et les positionnements des partis en matière de politique économique sont devenus volatiles, presque subordonnés à des événements isolés. C'est justement en année électorale que les partis politiques peuvent retrouver le rôle qu'on attendrait d'eux. Le but ne doit pas être de créer la panique ou l'agitation à court terme, mais de proposer une politique concrète, durable, avant tout tournée vers le futur. Les partis doivent avoir le courage d'aborder la signification profonde des thèmes, et ne pas se contenter de les traiter dans l'urgence de l'omniprésence médiatique. Avant tout, une politique économique libérale doit incarner une foi dans le progrès, car le libéralisme est une philosophie essentiellement optimiste : il ne craint pas l'avenir, mais cherche les chances qu'il offre. Les entreprises et associations économiques devraient aussi agir en ce sens, particulièrement depuis l'abandon du taux plancher.

Premiers signes positifs

Malgré tout, des lueurs d'espoir sont apparues depuis peu : les trois grands partis bourgeois ont mis leurs efforts en commun pour présenter 13 revendications et ont annoncé vouloir poursuivre cette collaboration dans leur mise en œuvre parlementaire. Et une nouvelle association d'entrepreneurs et de politiciens vise à renforcer l'ouverture traditionnelle de la Suisse, en engageant notamment des moyens financiers. Il faut poursuivre sur ce chemin. Nous avons d'abord besoin de propositions de politique économique orientées vers le moyen terme. Les exigences orientées vers le court terme à l'égard de la BNS indépendante ne font pas partie de celles-ci. Deuxièmement, la globalisation ouvre des opportunités, et tout ce qui peut améliorer nos chances sur les marchés internationaux est à mettre en œuvre. Enfin, la Suisse retrouvera la voie du succès quand la politique et l'économie se remettront à collaborer de façon plus constructive.

Publication en ligne : 17 avril 2015

Une cure de compétitivité permanente

Le franc fort n'est pas seulement le prix à payer pour une politique monétaire indépendante et la libre circulation des capitaux, mais il est aussi la raison de la compétitivité constante de la Suisse.

Rudolf Walser

L'abandon du taux plancher par la Banque nationale suisse (BNS) le 15 janvier dernier fut un choc pour l'économie d'exportation et le marché intérieur, concurrencé par les importations – et ce n'est pas la première fois. Les liens entre commerce extérieur, conjoncture et taux de change ont toujours préoccupé la Suisse depuis l'effondrement du système des taux de change fixes de Bretton Woods en 1973. En tant qu'économie ouverte de petite taille, elle se demande souvent si elle doit piloter la stabilisation de la conjoncture par l'inflation ou par les taux de change.

Cela a parfois créé des surprises pour les acteurs économiques; par exemple au début des années 1980, lorsque la BNS renia son objectif de taux de change face au Deutsche Mark de «nettement plus de 80» pour passer à un objectif de masse monétaire. Ou en 1992, lorsqu'elle a soudainement acheté des francs en grande quantité pour empêcher une dévaluation excessive suite aux turbulences du système monétaire européen. Une autre grande phase interventionniste s'est déroulée dès mars 2009, durant laquelle il n'était pas toujours clair si une dépréciation du franc ou un assouplissement quantitatif étaient visés. Cette période de politique monétaire peu glorieuse a pris brusquement fin avec l'introduction du taux plancher face à l'euro le 6 septembre 2011.

Quelques leçons du passé

Comment résumer les enseignements apportés par ces expériences?

01_ Les réévaluations réduisent la croissance économique: chacune des appréciations marquantes du franc jusqu'ici, qui ont fait augmenter les salaires en Suisse de 10 à 20 % par rapport à l'étranger, a laissé des traces sur la croissance. S'agissant des exportations, la

règle de base selon laquelle une appréciation nominale de 10 % fait baisser les exportations de 2 à 5 % à court et moyen terme a longtemps été valable. Mais l'élasticité des taux de change est très différente selon la période, le pays et la branche. Alors que le tourisme et une grande part de l'industrie des machines, du métal ou de l'électricité réagissent sensiblement aux fluctuations des taux de change, cela ne joue qu'un faible rôle pour les biens de haute technologie (p. ex. la pharma) et l'horlogerie de luxe. Ainsi, la figure montre que le lien entre l'indice de taux de change réels et l'excédent des opérations courantes n'est pas particulièrement étroit. L'«élasticité des exportations» est plus significative, c'est-à-dire la réaction des exportations suisses à la croissance dans leurs zones de distribution. Celle-ci se situe entre 0,8 et 2,3, ce qui signifie que les exportations suisses, selon leurs débouchés, peuvent participer de manière souvent plus que proportionnelle aux dynamiques économiques étrangères.

02_ Les flux de capitaux internationaux influencent plus le taux de change que le commerce extérieur: des taux de change flexibles présentent certains avantages. Outre l'indépendance de la politique monétaire, ils garantissent que les effets d'une mauvaise politique monétaire et fiscale ne se transposent pas à d'autres pays, car celle-ci est sanctionnée par des fuites de capitaux. Avec les volumes actuels des flux de capitaux internationaux, ce mécanisme pose de gros problèmes à un petit pays ouvert avec une forte place financière, comme la Suisse. Le franc peut ainsi s'écarter plus longtemps du cours d'équilibre vers la parité du pouvoir d'achat ou un autre taux de change «équitable». La vague

de liquidités globale réduit la marge de manœuvre de la BNS et son indépendance est donc surestimée.

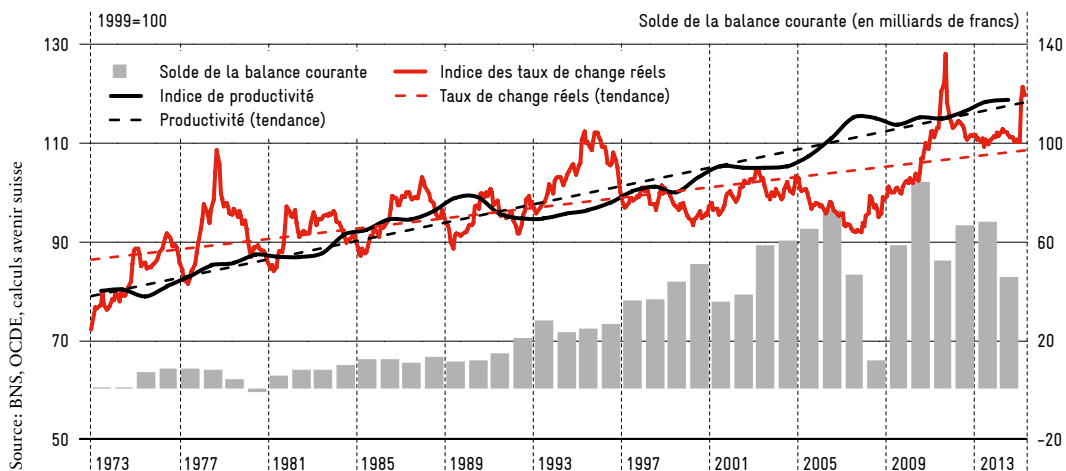
03_ Il faut compter avec des «chocs» supplémentaires: l'abolition du taux plancher ne peut pas être vue comme une décision de principe durable pour des taux de change flexibles. Il n'est pas exclu que la BNS intervienne à nouveau, si le taux de change devait ne pas revenir à un niveau supportable à long terme. D'un point de vue économique, il serait idéal qu'avec une libre circulation des capitaux et une volatilité minimale des taux de change, la BNS puisse aussi pratiquer une politique monétaire autonome. Malheureusement, un trilemme macroéconomique fondamental existe entre ces objectifs, car seuls deux d'entre eux sont réalisables en même temps. Dans un système financier globalisé, la Suisse est liée aux hauts et bas des flux de capitaux internationaux. Dans les conditions actuelles, le trilemme a pris la forme d'un vrai dilemme entre la libre circulation des capitaux et l'indépendance de la politique monétaire, et le choix du régime de taux de change se fait selon la situation.

04_ Les conséquences exactes sont rarement claires: après chaque choc d'appréciation, les Cassandres sont rapidement sur place. Pas plus tard que le 18 janvier, on nous prévenait du «danger existentiel encouru par une entreprise sur cinq» (Tagesanzeiger), de la désindustrialisation de la Suisse et du déclin du tourisme. Cela, sans considérer que les effets de report économique ne sont que rarement observables dans toutes les relations. De plus, la Suisse est devenue bien plus forte dans la chaîne de production de valeur, ce qui lui confère une réelle protection. Tout en faisant preuve de compréhension pour les entreprises directement concernées, un peu plus de sang-froid économique serait un avantage.

05_ L'économie suisse se porte relativement bien: l'expérience de ces 40 dernières années montre que l'économie supporte toujours mieux que prévu les chocs monétaires. Les entreprises exportatrices ont fait preuve d'une étonnante stabilité par leur force d'innovation et leur forte croissance de productivité, comme l'évolution des tendances de productivité le montre dans la figure. Ces forces se reflètent aussi dans l'évolution des

Taux de change, productivité et balance courante pondérés en fonction du commerce extérieur

Les entreprises exportatrices ont bien supporté le choc monétaire grâce à la forte croissance de productivité, comme le montre l'augmentation du solde de la balance courante.



«Terms of Trade», qui expriment le prix des exportations en importations. Ceux-ci ont augmenté de près de 30 % depuis 1970, ce qui signifie que la Suisse reçoit 30 % d'importations en plus pour la même quantité d'exportations.

Le franc fort comporte plus d'avantages que d'inconvénients

Bien que les appréciations massives puissent être brutales pour les entreprises concernées et affecter l'économie, la Suisse a retiré plus d'avantages

que d'inconvénients de sa monnaie forte. Rien ne peut remplacer le coup de fouet donné par les fluctuations monétaires. Un regard sur la carte du monde montre que les pays avec des monnaies notoirement faibles ne figurent pas aux premiers rangs des classements de compétitivité. Les entreprises suisses doivent d'autant plus pouvoir compter sur le fait qu'elles ne sont pas les seules à faire leurs devoirs, mais que le monde politique s'efforce continuellement de construire des conditions-cadres de premier rang.

Publication en ligne: 29 mai 2015

Le bon moment pour des réformes

Les réformes politico-économiques qui ont du succès se réalisent presque toujours dans des situations difficiles. Le moment serait donc bien choisi pour réagir aux besoins d'ajustement actuels avec un programme de réforme courageux.

Rudolf Walser

La place économique suisse est contrainte de s'adapter. D'une part, l'acceptation de l'initiative «contre l'immigration de masse» du 9 février 2014 a remis en question les fondements des relations entre la Suisse et l'Union européenne comme principal partenaire économique. Cela a engendré de l'insécurité et a découragé les investissements. D'autre part, l'abandon du taux plancher de 1.20 franc pour un euro a créé un choc du côté des coûts, aussi bien pour les exportateurs que pour les secteurs du marché intérieur affectés par la concurrence provenant des importations.

Défis pour les entreprises et la politique économique

L'essentiel est de savoir comment les entreprises doivent réagir à cette situation. Même s'il existe des différences entre les branches et les entreprises, l'économie a besoin d'une combinaison des mesures suivantes : réduction des coûts, outsourcing, augmentation de la productivité, innovation dans les produits et processus, augmentation du temps de travail, renonciation aux marges,

hausse des prix de vente, coopération et fusions, ainsi que délocalisations. Afin que ces mesures soient prises de manière efficiente et qu'elles restaurent la foi en l'économie suisse, l'environnement légal, fiscal, administratif et concurrentiel est décisif.

On ne réformera que lorsque cela sera douloureux

Dans le cadre de son «Baromètre des réformes D A CH», Avenir Suisse s'est toujours préoccupé de la capacité à réformer des pays industrialisés. En suivant la logique économique, on s'attendrait à ce que les réformes ayant des conséquences sur la politique de redistribution et pouvant toucher de manière différente les entreprises, branches, consommateurs, contribuables etc. soient prises en période de prospérité économique. Cependant, la logique politique est fondamentalement différente : si la conjoncture est favorable et que les recettes fiscales jaillissent, la politique prend cet argent supplémentaire – non pas pour alléger les charges fiscales, préparer l'avenir ou réduire la dette, mais pour distribuer plus de prestations étatiques.

Une série de raisons entravent la mise en œuvre de réformes dans les pays démocratiques : des minorités et des intérêts particuliers bien organisés, l'action de la politique conditionnée aux cycles électoraux, un penchant pour le statu quo et le fait que les perdants des réformes sont souvent plus faciles à identifier au préalable que les gagnants anonymes.

La réceptivité à l'égard des réformes est également compliquée quand les acteurs politiques jouissent de peu de confiance des citoyens. C'est pourquoi les situations de crise ou celles impliquant de grands changements d'environnement sont en règle générale psychologiquement plus favorables aux réformes. L'expérience de la majorité des pays industrialisés montre que les réformes politico-économiques ayant eu du succès ont souvent eu lieu dans des situations difficiles, parfois presque désespérées.

La Suisse ne fait pas figure d'exception

La Suisse s'inscrit parfaitement dans ce schéma. La phase la plus ouverte aux réformes de son histoire récente s'est déroulée dans la période de faible croissance des années 1990 et après le non à l'EEE en 1992. A l'époque, un Conseil fédéral uni était parvenu – en association avec un Parlement bourgeois orienté vers l'économie de marché et une économie fermée – à lancer un audacieux programme de renouvellement économique du point de vue de la Suisse. L'exemple le plus connu à cet égard est l'introduction du frein à l'endettement.

Les conditions politico-économiques se sont cependant modifiées entre-temps. Certes, le SECO a publié à intervalles réguliers depuis 2002 des rapports de croissance détaillés dans lesquels les facteurs de croissance sont systématiquement analysés et les possibilités de réformes identifiées. C'est sur cela que se fonde la politique de croissance lancée en 2003 par le Conseil fédéral, basée sur sept piliers :

- renforcement de la concurrence sur le marché intérieur ;
- intégration accrue à l'économie mondiale ;
- limitation de la pression fiscale et optimisation de l'activité étatique ;

- sécurisation d'un haut taux d'emploi ;
- préservation d'un système d'éducation compétitif ;
- création d'un environnement légal favorable aux entreprises ;
- fonctionnement durable en termes environnementaux.

Si l'on passe rapidement en revue cette politique de croissance, on ne peut pas vraiment parler de coups de maître. D'importants projets de réformes ont échoué (11^e révision de l'AVS, assainissement de l'AI, réforme de la LPP, taux unique de la TVA), n'ont été que partiellement traités (libéralisation de l'électricité, de la Poste ou du marché agricole), n'ont pas du tout progressé (allégement administratif, révision des tâches de la Confédération) ou sont même partis dans la mauvaise direction (droit des sociétés, politique énergétique, réglementation des marchés financiers). A cet égard, le Conseil fédéral n'a pas toujours respecté ses propres recommandations, mais le Parlement est allé jusqu'à faire une entorse à ses principes. Dans l'ensemble, la Suisse s'est donc révélée peu capable d'entreprendre des réformes – à l'exception de la réforme de l'imposition des entreprises II et du «Too big to fail».

Dans l'ensemble, la Suisse s'est révélée peu capable d'entreprendre des réformes.

Le futur de la place économique doit être au sommet de l'ordre du jour

Il ne suffit pas de publier des rapports de croissance substantiels et stimulants intellectuellement. Ils doivent être pris au sérieux par l'administration et guider son action. Pour cela, un leadership exécutif et une collaboration de toutes les forces de l'économie de marché sont nécessaires. Si la Suisse n'était plus en mesure d'utiliser des conditions économiques encore favorables pour lancer d'audacieuses réformes, cela équivaldrait à sa propre capitulation.

Publication en ligne : 6 mars 2015

Publications



Responsables pour cette édition Gerhard Schwarz, Peter Buomberger et Simone Hofer Frei, Avenir Suisse, Zurich collaborateurs Tibère Adler, Alois Bischofberger, Jérôme Cosandey, Simon Hurst, Urs Meister, Hugo Moret, Andreas Müller, Daniel Müller-Jentsch, Verena Parzer Epp, Nicole Pomezny, Lukas Rühli, Samuel Rutz, Marco Salvi, Patrik Schellenbauer, Tobias Schlegel, Rudolf Walser, Dominique Zaugg rédaction Rotbuchstrasse 46, 8037 Zurich téléphone 044 445 90 00 e-mail redaktion@avenir-suisse.ch graphisme arnold.kircherburkhardt.ch, Carmen Sopi, Avenir Suisse, Zurich tirage 750 exemplaires impression gdz AG, www.gdz.ch download Téléchargement et réimpression, y compris d'extraits, permis avec référence à la source («avenir spécial»); disponible en format PDF sur www.avenir-suisse.ch.